



LES JEUNES ET LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



Images,
représentations,
attractivité

Anne MUXEL



Sécurité, Société, Justice

LE THINK TANK DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Continuum Lab est un think tank initié par INTÉRIALE en mai 2021, aux cotés de 6 autres membres fondateurs. Lieu d'échange et de dialogue ce think tank a pour ambition d'être force de propositions pour favoriser la qualité de vie au travail, l'exercice des métiers des agents publics et privés qui concourent à la sécurité intérieure et d'alimenter le débat public sur les sujets de société en lien avec les métiers de la sécurité et de la justice.

Continuum Lab regroupe l'ensemble des métiers liés au continuum de sécurité : police nationale, gendarmerie nationale, police municipale, sapeurs-pompiers, surveillants et responsables de l'administration pénitentiaire, préfets, entreprises de sécurité privée, responsables de collectivités territoriales, élus et acteurs de la justice.

Les organismes fondateurs et les membres
du conseil d'administration du Continuum Lab



Pilotage scientifique de l'étude

SciencesPo
CEVIPOF



En 2021, la mutuelle INTÉRIALE cofondait avec l'Association des hauts fonctionnaires de la police nationale, l'École nationale supérieure de la police, Femmes de l'Intérieur, le Fonds de dotation Amichemi, l'Amicale des cadres de la sécurité intérieure et l'Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur, le Continuum Lab, laboratoire de recherche et d'action des représentants des métiers de la sécurité intérieure et de la justice. Les œuvres de l'Orphelinat de la police nationale et de la justice, Orphéopolis, et Flag! Association LGBT+ des agents des ministères de l'Intérieur et de la Justice nous ont rejoints depuis.

Notre ambition consiste à favoriser le déploiement du continuum de sécurité et de justice en participant au débat public pour améliorer la qualité de vie au travail et l'exercice des métiers des agents qui concourent à la sécurité intérieure et à la justice.

Le conseil d'administration et le comité scientifique du Continuum Lab, composés d'universitaires et de praticiens spécialistes de la sécurité intérieure et de la justice ont choisi l'année dernière d'orienter nos travaux sur la jeunesse. Nous avons ainsi décidé de conduire une grande étude scientifique dédiée à la perception par

notre jeunesse des métiers et des institutions de la sécurité et de la justice. Elle a été réalisée en septembre 2022 en partenariat avec le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) et l'institut de sondages BVA, sous la direction d'Anne Muxel, experte de la sociologie de la jeunesse et directrice de recherche au Cevipof et au CNRS.

Cette étude inédite par son ampleur (avec un échantillon représentatif de 3 000 jeunes âgés de 16 à 24 ans et un périmètre couvrant tous les métiers du continuum de sécurité et de justice) était la première effectuée depuis plus de 20 ans. Nous l'avons réalisée en poursuivant un double objectif :

- obtenir une photographie la plus réaliste possible de la perception de ces métiers et de leur niveau d'attractivité chez ceux qui pourront demain en être les forces vives ;
- permettre aux différents responsables du recrutement des métiers de la sécurité et de la justice de disposer d'un socle de données scientifiquement éprouvées, favorisant le pilotage de leur campagne de recrutement et de communication, dans un contexte marqué par des difficultés à recruter.

Comme vous pourrez le lire dans cet ouvrage, cette étude scientifique bat en

brèche nombre d'idées reçues sur les jeunes et les métiers régaliens. La jeunesse que l'on présente souvent comme contestataire vis-à-vis des institutions en charge du respect de l'ordre et des libertés publiques, plébiscite au contraire ces métiers de policiers, de gendarmes, de militaires ou de sapeurs-pompiers, avec des taux de confiance et d'attractivité bien supérieurs à la moyenne.

La jeunesse que l'on identifie aussi fréquemment comme un bloc sociologique monolithique, fait preuve au contraire sur des sujets importants comme l'usage légitime de la force par les pouvoirs publics, ou les relations souvent chahutées entre jeunes et forces de sécurité, d'un jugement très tempéré et mature.

Enfin, un fort sentiment d'optimisme transcende ces résultats, notamment dans les réponses des jeunes, quand on les interroge sur les solutions permettant d'améliorer leurs échanges avec les représentants de ces métiers.

Les récentes émeutes urbaines qui se sont produites début juillet 2023, ont mis en lumière de façon tragique et avec une brûlante actualité la nécessité vitale pour l'équilibre de notre corps social de retisser des liens de confiance entre la jeunesse et les représentants de l'autorité, à commencer par les métiers de la sécurité,

de la justice et les élus et fonctionnaires territoriaux représentant la Nation.

C'est à cette tâche urgente et capitale que s'est attelé un groupe de travail de notre Continuum Lab.

Ce groupe de travail a réuni : préfet, magistrat, directeur de prison, policiers, administrateur de l'État, et administrateurs du Continuum Lab... pour proposer aux pouvoirs publics des solutions pour améliorer les échanges et la confiance réciproque entre la jeunesse et les représentants des métiers régaliens.

Ces propositions qui feront l'objet d'une communication à l'automne 2023, mettront l'accent fortement sur le rôle essentiel de l'éducation et de la pédagogie, dans l'image de ces métiers.

Faire rencontrer des bacheliers, des jeunes étudiants ou des diplômés de 3^e cycle avec des commissaires, des préfets, des magistrats... créer des passerelles bénéfiques entre les jeunes et les professionnels. C'est par ces contacts humains, concrets et en proximité avec notre jeunesse, que l'on pourra insuffler un désir d'exercice de ces métiers régaliens.

Gilles Bachelier ■

**Président du Continuum Lab
et du Groupe INTÉRIALE**



MÉTHODOLOGIE

L'étude présentée dans cet ouvrage sur les représentations que les jeunes ont des métiers de la sécurité et de la justice s'appuie sur une enquête quantitative inédite menée auprès d'un large échantillon composé de 3 000 jeunes représentatifs de la population âgée de 16 à 25 ans en France. En amont de cette enquête, un travail qualitatif, basé sur la réalisation de quatre *focus groups* (entretiens collectifs) avec des jeunes de cette tranche d'âge, ayant bénéficié de l'aide des Jeunes IHEDN, ainsi que sur des rencontres avec des élèves gardiens de la paix à l'école de police de Sens (Yonne), a permis d'établir un certain nombre d'informations et d'hypothèses nécessaires à la construction du questionnaire de l'enquête quantitative.

La préparation de cette enquête a aussi pu compter sur le travail de réflexion et de concertation mené dans le cadre d'un comité réunissant les membres du conseil scientifique du Continuum Lab et des personnalités qualifiées. Elle a été le fruit d'une étroite collaboration entre le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) et le Continuum Lab (Groupe INTÉRIALE) tout au long des différentes phases de l'étude.

SOMMAIRE

PRÉFACE	Page 2
INTRODUCTION	Page 6
I. QUELLE CONFIANCE DÉMOCRATIQUE ?	Page 9
II. QUELLES REPRÉSENTATIONS DES INSTITUTIONS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE ?	Page 19
III. LES RELATIONS ENTRE LES JEUNES ET LA POLICE	Page 41
IV. IMAGES ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE	Page 61
CONCLUSION	Page 102



INTRODUCTION

Une étude sur les représentations et les dispositions des jeunes à l'égard du champ professionnel de la sécurité vient combler la relative méconnaissance scientifique quant aux rapports que ceux-ci entretiennent avec les institutions régaliennes.

Alors même que l'actualité met régulièrement au premier plan des sujets médiatisés le traitement par les autorités des questions d'ordre public, il est particulièrement intéressant d'approcher la façon dont les jeunes s'en saisissent. Des images souvent hâtives et caricaturales dominent les représentations usuelles généralement associées aux seules situations problématiques de la délinquance et de l'insécurité.

Les résultats de l'étude présentée dans cet ouvrage vont à l'encontre de nombre d'idées reçues et de stéréotypes simplificateurs lorsque les données sont mises à l'épreuve de la réalité des jeunes et des caractéristiques de leur vie et de leur environnement. Ils donnent à voir une jeunesse non seulement consciente, souvent nuancée, mais aussi diversifiée selon ses opinions et ses comportements envers les enjeux de sécurité. Le regard qui est porté sur les acteurs de la sécurité n'est pas univoque, ni quant aux sphères

d'actions et d'interventions de ceux-ci, ni quant aux aspirations en termes de métiers qu'ils peuvent susciter auprès des jeunes.

L'enjeu de la sécurité est une préoccupation importante dans la population, et les jeunes en font partie. Il recouvre à la fois des problématiques intérieures et extérieures, le vivre ensemble et la cohésion nationale au sein de notre société et la paix à nos frontières. Par-delà les préoccupations prioritaires pour les jeunes que sont les inégalités sociales et les questions environnementales, cette enquête montre que la sécurité est loin de les laisser indifférents. Celle-ci fait partie du contrat social et est un élément clé du pacte démocratique. La « sûreté » est du reste, depuis plus de deux siècles, inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen comme l'un des droits naturels et imprescriptibles, avec la liberté, la propriété et la résistance à l'oppression (art. 2). La sécurité, sa version moderne, est un droit fondamental pour tout citoyen. Les jeunes en ont bien conscience et leur regard en la matière fait souvent preuve de maturité, tout en n'étant pas dénués d'esprit critique et de vigilance démocratique.

En tant que sociologue et spécialiste des questions de la socialisation de la

jeunesse, et plus précisément de la construction de la citoyenneté et du sens civique assurant, dans le renouvellement générationnel, le maintien et l'entretien de la cohésion sociale et démocratique, travailler sur les questions liées à la sécurité et à l'ordre public permet d'éclairer certaines dispositions juvéniles jusqu'alors peu étudiées en détail, et ce dans le cadre républicain propre à la France.

Dans une période où la confiance institutionnelle est mise à mal, où la représentation politique a pu perdre en légitimité, où les antagonismes sociaux et politiques se polarisent fortement, il est important de saisir la façon dont les générations nouvelles se positionnent par rapport aux enjeux de la sécurité. Faire un diagnostic sur la façon dont les jeunes envisagent l'ordre public, et notamment leurs relations à la police, permet d'éclairer non seulement les perceptions objectives de l'univers de la sécurité mais aussi les réalités multiples des interactions concrètes qu'ils entretiennent avec lui.

La France vient de traverser un épisode chaotique d'émeutes urbaines faisant suite à la mort d'un jeune des quartiers dans le cadre d'un refus d'obtempérer, mettant en cause directement l'acte d'un policier aujourd'hui incarcéré.

Les controverses suscitées par cet événement ont nourri les débats dans le monde politique comme au sein de la société civile, mettant en cause tant les dispositifs du maintien de l'ordre public et les relations des forces de l'ordre avec les populations juvéniles que les jeunes incriminés dans les violences et les émeutes. Les sondages réalisés durant cet épisode rendent compte d'une confiance majoritaire dans le pays envers les policiers, qui est plus faible parmi les jeunes mais qui reste le fait d'un sur deux d'entre eux, même si celle-ci a pu s'éroder. La nécessité d'objectiver autant que faire se peut les regards portés sur la gravité des événements qui se sont produits s'impose plus que jamais.

L'enquête produite dans le cadre de cette étude a été réalisée en septembre 2022, donc hors épisode de tensions particulières. Elle rend compte d'une certaine façon « à froid » des opinions des jeunes envers l'ordre et la sécurité. En cela elle permet de nuancer bien des jugements hâtifs qui leur sont prêtés. Elle montre que la jeunesse est plurielle dans son appréhension de ces questions et qu'elle est traversée par les clivages sociaux et politiques qui divisent la société Française. Elle met aussi en lumière une disponibilité et une attirance non négligeable pour les métiers de la sécurité. ■



I. QUELLE CONFIANCE DÉMOCRATIQUE ?

Une moindre confiance dans certains segments de la jeunesse

A lors que seulement 43 % des Français (Baromètre de confiance politique du Cevipof, 2023) estiment que la démocratie fonctionne bien en France, ils sont 62 % parmi les 16-24 ans. Cependant, une forte minorité (38 %) fait preuve d'une attitude opposée et cela ne peut être négligée. D'autant plus que dans certains segments de jeunesse, c'est beaucoup plus. Ainsi près d'un jeune sur deux sans diplôme ou d'un niveau inférieur au bac, et une même proportion parmi les enfants d'ouvriers non qualifiés, ou encore les jeunes actifs employés ou ouvriers, mettent en doute le bon fonctionnement de la démocratie dans notre pays. Des fractures sociales et culturelles sont donc à l'œuvre et entraînent des rapports différenciés à la démocratie.

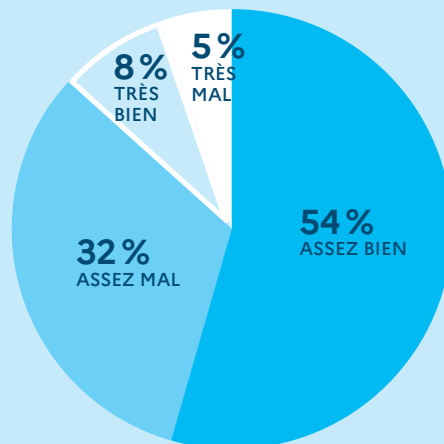
A contrario, les jeunes étudiants, les jeunes cadres, les enfants de professions libérales ou de professeurs, considèrent dans une proportion se situant entre les deux tiers et les trois-quarts d'entre eux que la démocratie fonctionne bien. S'ajoute à cela une différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes. Ces dernières sont sensiblement moins optimistes que les premiers (- 13 points). ■

—
62 %

Plus de six jeunes sur dix disent que la démocratie fonctionne bien en France

—
D'une façon générale, diriez-vous que la démocratie fonctionne très bien, assez bien, assez mal ou très mal en France aujourd'hui ?

Base : à tous



UN OPTIMISME DÉMOCRATIQUE

plus marqué que dans l'ensemble de la population, mais dans un cadre civique renouvelé

Un civisme de droits qui s'affirme

La population des 16-24 ans est partagée quant à la conception du civisme. Si une courte majorité (51 %) pense que celui-ci est d'abord constitué de devoirs, ils sont 47 % à penser que le civisme ce sont d'abord des droits. Les jeunes se situant à droite privilégient davantage la norme civique du devoir (54 %) tandis que les jeunes de gauche mettent plus souvent en avant la question des droits (55 %). Mais tendanciellement, on assiste à un affaiblissement de la norme civique du vote dans les jeunes générations. Si une large majorité, les deux tiers (67 %), considère qu'il est utile de voter car c'est par les élections qu'on peut faire changer les choses, il en reste une proportion non négligeable, un tiers (33 %) qui pense à l'inverse que voter ne sert pas à grand chose car les responsables politiques ne tiennent pas compte de la volonté du peuple. Et parmi les jeunes ne disposant pas du bac, ils sont 51 % à se rallier à cette dernière opinion.

On voit s'affirmer dans le renouvellement générationnel une citoyenneté plus critique et plus expressive, marquée par un affaiblissement de la norme du devoir reçu en héritage. C'est dans ce contexte que s'imposent à la fois la prégnance d'un vote protestataire et la banalisation de l'abstention. C'est aussi dans le cadre d'une demande de démocratie directe et participative, que les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'exprimer.

UNE CONCEPTION DU CIVISME

qui accorde de plus en plus d'importance à la question des droits



Pour vous le civisme, est-ce d'abord des droits ou d'abord des devoirs ?

Base : à tous

47 %
D'ABORD
DES DROITS

51 %
D'ABORD
DES DEVOIRS

I. QUELLE CONFIANCE DÉMOCRATIQUE ?

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle
qui correspond le plus à ce que vous pensez ?

Base : à tous



PLUS D'ORDRE

même si ça entraîne
moins de liberté



PLUS DE LIBERTÉ

même si ça entraîne
moins d'ordre

S'il fallait choisir,
plus de la moitié des jeunes
préfererait plus de liberté
mais moins d'ordre.

**LA POSITION INVERSE
RECUEILLE 45 %**

45 %

Une petite moitié des jeunes acquiesce à l'idée qu'il faut plus d'ordre même si cela entraîne moins de liberté

Plus d'ordre ou plus de liberté ?

La réponse à cette question déparage les jeunes (45 % *versus* 52 %). Les jeunes sont porteurs d'une tension entre ces deux valeurs. On ne note pas de différences entre les femmes et les hommes, ni non plus d'écarts significatifs selon les milieux sociaux et le niveau de diplôme. En revanche, des dispositions favorables aux métiers de la sécurité renforcent la place accordée à la valeur

d'ordre : 54 % contre 45 % privilégiant la liberté. *A contrario*, cette dernière est nettement plus valorisée parmi les jeunes qui n'envisagent aucunement d'exercer ce type de métier (51 % contre 46 %).

Un net clivage apparaît selon l'orientation idéologique. La droite reste plus associée à l'ordre tandis que la gauche l'est davantage à la liberté. Néanmoins on observera

que, notamment parmi les jeunes de droite, une tension entre les deux choix est bien marquée. Si un jeune sur deux parmi ces derniers choisit l'ordre (51 %), ils sont presque autant (46 %) à privilégier la liberté. Parmi les jeunes de gauche, l'écart se creuse davantage : près des deux tiers choisissent la liberté (64 %) tandis que le tiers restant (34 %) choisit l'ordre.

Enfin, l'appréciation portée sur leur vie joue un rôle non négligeable. Les jeunes se déclarant insatisfaits de leur situation personnelle sont plus attachés à la liberté tandis que ceux qui se disent satisfaits accordent autant d'importance à l'ordre qu'à la liberté (respectivement 48 % et 49 %). ■

Une demande d'ordre public

Si la liberté reste une valeur cardinale pour les générations nouvelles, on observe depuis quelques années une demande croissante d'ordre et d'autorité, s'appliquant notamment à l'espace public. Plusieurs travaux ont montré que si la liberté reste première dans le champ de la vie privée et personnelle, confirmant la progression du libéralisme culturel et permissif au sein de la société, l'ordre est une demande qui sourd et qui s'applique dans le champ de la vie collective et publique. L'attractivité des leaderships autoritaires et la tentation populiste qui gagnent des segments importants de la jeunesse en France et en Europe, notamment dans les catégories populaires de la population, ne sont pas étrangères à cette demande d'ordre. Par ailleurs, l'ampleur de la défiance envers les institutions et les responsables politiques ainsi que l'effritement du socle démocratique qui opère dans le renouvellement générationnel de la population contribuent aussi à cette propension. La dernière vague du Baromètre de confiance du Cevipof 2023 révèle qu'un quart des jeunes de 18-24 ans (27 %) considère que ce serait mieux pour le pays que l'armée gouverne.

Un patriotisme bien présent

À l'âge de la globalisation économique, de la gouvernance européenne et mondiale, de la société cosmopolite accordant un large espace aux particularismes et aux individualismes de toutes sortes, les idées de nation et de patrie pourraient sembler désuètes et dépassées pour les jeunes. Tel n'est pas le cas. Plus des deux tiers d'entre eux (67 %) affirment qu'ils seraient prêts à risquer leur vie pour la défense de leur pays, dont 29 % le sont certainement, et 38 % peut-être.

On retrouve cette même disposition parmi l'ensemble des Français, mais plus atténuée (51 %). S'engager pour défendre les libertés individuelles et collectives lorsque celles-ci sont menacées mobilise dans tous les milieux et dans toutes les générations. Et les jeunes se montrent plus disposés encore que leurs aînés à l'éventuel sacrifice de leur vie. Les jeunes ont intégré les possibles menaces pouvant à terme peser sur la cohésion

et la sécurité nationale. Ainsi l'*Observatoire de la génération Z* (Étude IRSEM n° 89, 2021) a pu mesurer que 45 % des 16-18 ans considèrent qu'ils connaîtront une guerre civile en France, 23 % une guerre mondiale et 16 % une guerre mondiale sur le sol Français contre un pays étranger. Une partie significative d'entre eux (35 %) se prononce pour un retour du service militaire obligatoire. ■

Un engagement pour la patrie plus ou moins prononcé

Le patriotisme allant jusqu'au sacrifice de sa vie est plus marqué parmi les jeunes hommes que parmi les jeunes femmes (79 % contre 55 %). Néanmoins, c'est une majorité des femmes qui se reconnaît dans cette valeur et dans cet acte ultime. Cela doit être remarqué. Les enfants de policiers et de militaires sont les plus patriotes (84 %), témoignant de l'incidence de leur socialisation parentale en matière d'inculcation des valeurs. Mais les enfants de cadres comme les enfants d'ouvriers font aussi preuve d'une forte implication (respectivement 77 % et 81 %). Les jeunes peu diplômés le sont davantage que les jeunes ayant un diplôme supérieur ou égal à bac + 3 (respectivement 72 % et 62 %). Les jeunes d'origine extra-européenne expriment une disposition patriote moins forte que la moyenne (- 7 points), mais ils se montrent néanmoins majoritairement concernés (60 %). Enfin, les jeunes de confession musulmane (59 %) sont un peu en retrait de ce type d'engagement par rapport aux jeunes chrétiens ou sans religion (respectivement 76 % et 65 %).



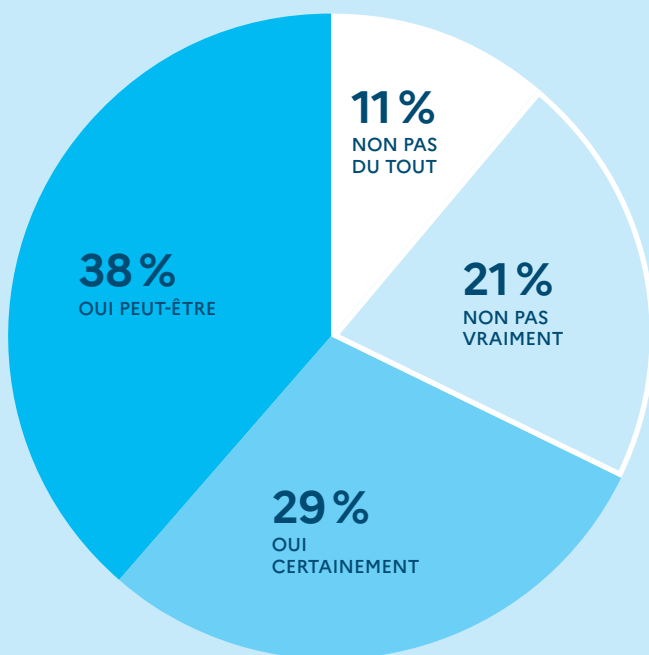
67 %

LES DEUX TIERS DES JEUNES

se disent prêts à risquer leur vie
pour la défense de leur pays

En cas de conflit armé, est-ce que vous seriez prêt(e)
à risquer votre vie pour la défense de votre pays ?

Base : à tous



32 % **NON,**
je ne pourrais pas

67 % **OUI,**
je pourrais

47 %

Près d'un jeune sur deux pense qu'il peut être en partie vrai que les attentats du 11 septembre 2001 à New York contre les tours du World Trade Center ont été organisés par la CIA et non par Oussama Ben Laden

La pénétration des idées complotistes au sein de la jeunesse

La pénétration des thèses complotistes dans la population, et plus particulièrement dans la jeunesse, est un sujet de préoccupation pour l'ensemble des acteurs éducatifs, et au-delà. Les théories du complot fournissent un cadre d'interprétation du monde environnant et des enjeux sociaux politiques qui façonnent nombre d'attitudes et de comportements se répercutant sur le rapport des jeunes aux institutions, et plus largement au civisme et à la citoyenneté. En activant une défiance permanente et généralisée ce cadre d'interprétation n'est pas non plus sans modifier leurs capacités à

départager ce qui relève du savoir et ce qui tient de la croyance.

Si une moitié des jeunes interrogés (51 %) ne s'y rallie pas, il en est une autre non négligeable (41 %) qui pense que la thèse d'un attentat organisé par la CIA et non par Oussama Ben Laden le 11 septembre 2001 à New York peut être vraisemblable. Seuls 6 % en sont certains. C'est une infime minorité. Mais pour quatre jeunes sur dix, le doute s'est immiscé, et la vérité peut vaciller sous la force de conviction et la séduction opérées par la thèse du complot. ■

UNE ÉROSION DE LA CONFIANCE
peut conduire les jeunes
à rechercher des vérités alternatives

Des profils complotistes ?

Les jeunes femmes sont potentiellement plus vulnérables aux théories complotistes : 54 % pensent que la thèse de la responsabilité de la CIA dans les attentats du 11 septembre 2001 touchant les tours du World Trade Center à New York peut être vraie (contre 41 % des jeunes hommes).

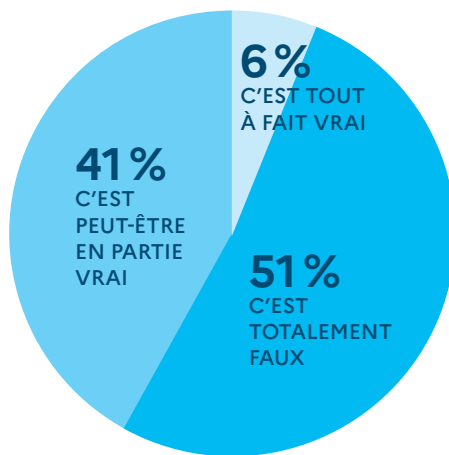
Le complotisme a une incidence plus forte dans les catégories populaires (56 % des enfants ayant des parents employés ou ouvriers contre 46 % de ceux dont les parents sont cadres) et dans la jeunesse peu ou pas diplômée. Le diplôme reste une barrière, néanmoins poreuse, à sa pénétration. Ainsi les jeunes n'ayant pas le bac sont-ils 61 % à mettre en doute la responsabilité d'Oussama Ben Laden dans les attentats tandis que les détenteurs d'un diplôme supérieur ou égal à bac + 2 sont 52 %, soit tout de même la majorité ! Enfin, ce sont les jeunes de confession musulmane qui apparaissent les plus perméables à ces thèses (69 % contre 42 % des jeunes catholiques et 41 % des jeunes sans religion), avec les jeunes se situant à l'extrême gauche (66 %).

Le moteur du complotisme est une défiance diffuse et généralisée envers les institutions de la société. Près des trois quarts (72 %) des jeunes n'ayant confiance dans aucune des institutions de sécurité que sont la justice, la police, l'armée et la gendarmerie sont réceptifs à la mise en cause de la véracité de la responsabilité d'Oussama Ben Laden dans les attentats. Ils sont 46 %, soit - 26 points, parmi les jeunes qui ont confiance dans toutes ces institutions.

Néanmoins, cette dernière proportion n'est pas des moindres. Et l'on retrouve parmi les jeunes qui ont une attirance pour les métiers de la sécurité des proportions similaires : 52 % parmi ceux qui envisageraient d'être policier, 50 % gendarme, 49 % militaire, 61 % surveillant de prison, et même une majorité parmi ceux qui pourraient se destiner à être juge ou avocat (respectivement 54 % et 53 %). C'est dire la crise de confiance généralisée, avec ses incidences sur le rapport à la vérité, qui saisit la population juvénile, y compris dans le secteur professionnel de la sécurité et de la justice.

Certains disent que les attentats du 11 septembre 2001 à New York contre les tours du World Trade Center ont été organisés par la CIA et non par Oussama Ben Laden. Qu'en pensez-vous ?

Base : à tous



II. QUELLES REPRÉSENTATIONS DES INSTITUTIONS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE ?

65 %

Les deux tiers des jeunes
Français ont confiance
dans la police

Une confiance élevée dans les métiers de la sécurité

Dans le contexte d'une société Française où la défiance caractérise souvent le rapport des citoyens aux institutions, la confiance des jeunes à l'égard des métiers de la sécurité dénote. Les deux tiers d'entre eux (65 %) ont confiance dans la police, 76 % dans la gendarmerie et 90 % dans l'armée. Seule la justice fait l'objet d'une appréciation plus modérée (52 %). Leurs dispositions envers les représentants de la sécurité sont donc assez similaires à celles de l'ensemble de la population à quelques nuances près. L'armée est l'objet d'un plébiscite parmi les jeunes (+ 12 points) tandis que la confiance dans la police reste à un niveau inférieur à celui que l'on mesure parmi l'ensemble des Français (- 9 points). La gendarmerie connaît aussi une légère décote chez les jeunes (- 5 points).

Cette représentation très valorisée des métiers de la sécurité va à l'encontre de nombre d'idées reçues. Les jeunes ne sont ni contre

l'armée ni contre la police. L'antimilitarisme a presque disparu depuis la fin de la conscription obligatoire. Quant à leur rapport à la police, les stéréotypes véhiculés dans les médias ou dans les fictions sont mis à mal. Parmi les jeunes hommes, de droite, chrétiens, ces métiers recueillent un assentiment quasi unanime. ■

Des différences dans l'ampleur de la confiance

Même si les niveaux de confiance restent élevés dans tous les segments de la jeunesse, quelques écarts méritent d'être notés. Ainsi les femmes sont-elles un peu plus en retrait, ainsi que les musulmans et les jeunes se situant à gauche. En revanche, parmi les jeunes hommes, les jeunes se situant à droite de l'échiquier politique et ceux d'obédience chrétienne, ces métiers recueillent un assentiment général. Enfin, selon les territoires, la police n'est pas appréciée de la même façon. Dans l'agglomération parisienne elle fait l'objet d'un niveau de confiance de 56 % tandis que dans les communes de 2000 à 20 000 habitants, celui-ci atteint 75 %.

Comparés aux jeunes d'autres pays européens, la confiance dans la police apparaît néanmoins moins affirmée. En Allemagne, ce sont près des trois quarts des jeunes qui lui font confiance (73 %), en Italie (60 %) et en Grande-Bretagne (57 %), selon les données du Baromètre de confiance politique du Cevipof de 2023.

Aujourd'hui diriez-vous que vous avez tout à fait confiance, assez confiance, peu confiance ou pas confiance du tout dans chacune des institutions suivantes :

Base : à tous

ARMÉE



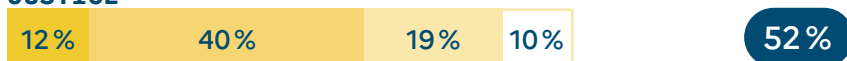
GENDARMERIE



POLICE



JUSTICE



39 %

ont confiance
dans toutes
les institutions

5 %

n'ont confiance
dans aucune
des institutions



L'ARMÉE EST L'INSTITUTION

dans laquelle les jeunes ont le plus confiance, devant la gendarmerie puis la police

68 %

Plus des deux tiers
des jeunes ont entendu
lorsqu'ils étaient enfants
parler en bien dans
leur famille de l'armée

L'incidence de la socialisation familiale

La famille reste un creuset de la formation des attitudes et des valeurs. On y parle de bien des sujets mais aussi des acteurs de la sécurité auxquels les parents peuvent être confrontés. Et on en parle plutôt en bien. C'est ce qui ressort de l'enquête. Les souvenirs de propos négatifs sont toujours très minoritaires, entre 10 et 27 %, et ce quels que soient les métiers évoqués. C'est le secteur de la justice qui est le plus mal perçu, et ce particulièrement dans les milieux modestes.

La valorisation familiale des métiers de la sécurité est particulièrement à l'œuvre dans les familles de policiers et de militaires, ce qui est évident, dans les milieux chrétiens, et dans les régions du Grand Est et des Hauts-de-France où une certaine culture de l'autorité peut être plus affirmée. *A contrario*, la dévalorisation des métiers de la sécurité, et

particulièrement de la police, est plus significative dans certains milieux, comme dans le cas des familles musulmanes : 35 % des jeunes de ces familles disent avoir entendu parler en mal de la police. Cependant, 37 % ont entendu en parler en bien et 22 % ni en bien ni en mal. En ce qui concerne l'armée, 62 % d'entre eux ont entendu leurs parents leur en parler en bien. Sauf très rares exceptions, c'est toujours le discours positif qui l'emporte. ■

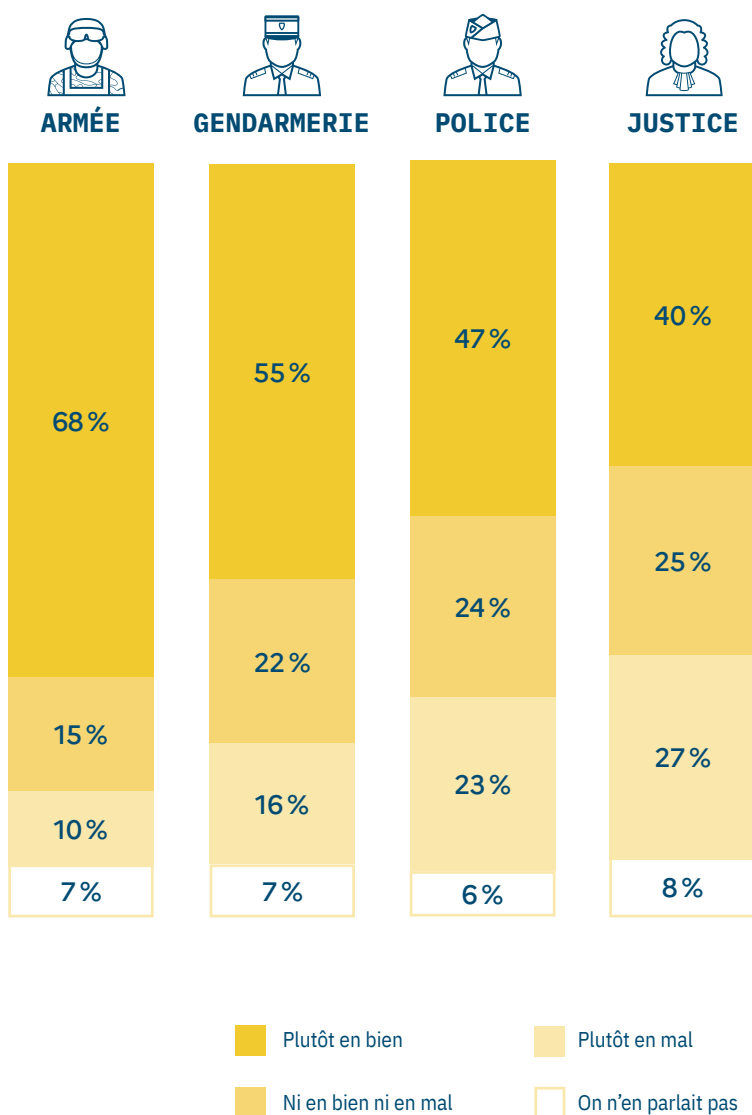
La police moins valorisée

Dans les familles, la police est moins bien évaluée que l'armée (- 21 points) et que la gendarmerie (- 8 points). Néanmoins, presque un jeune sur deux (47 %) en a entendu parler en bien, 24 % ni en bien ni en mal, 23 % plutôt en mal tandis que seuls 6 % n'en ont pas entendu parler. Dans certains milieux, un message positif domine. Les milieux des cadres, des catholiques et les habitants de communes de taille modeste ont un discours toujours plus favorable.

Si la police est moins valorisée que les autres métiers de la sécurité, c'est sans doute qu'elle est plus exposée au maintien de l'ordre public quotidien et à la gestion des conflits de société. Par là-même, elle peut susciter davantage de frustrations.

Dans votre famille, lorsque vous étiez enfant, est-ce que vous entendiez parler des institutions suivantes plutôt en bien, plutôt en mal, ou ni en bien ni en mal ?

Base : à tous



77 %

Plus des trois quarts des jeunes reconnaissent que la police fait l'objet d'agressions et d'insultes

Une conscience des difficultés qu'affronte la police

Les jeunes font preuve de lucidité quant aux défis que doivent relever les policiers pour faire respecter l'ordre public. Les trois quarts d'entre eux reconnaissent que ces derniers font l'objet d'insultes et d'agressions. Ils ne remettent pas en cause la place de la police et son rôle dans la société, et vont même jusqu'à considérer qu'elle souffre d'un déficit de reconnaissance. Trois jeunes Français sur quatre (73 %) pensent qu'elle n'est pas suffisamment reconnue pour son dévouement, soit une proportion équivalente à celle que l'on mesure dans la société Française (75 %). Deux jeunes Français sur trois (66 %), jugent qu'elle est efficace et compétente, mais qu'elle n'a pas assez de moyens. Ces résultats montrent que les attitudes anti-police chez les jeunes sont loin d'être aussi présentes que cela est souvent dit. Le soupçon de corruption et de malhonnêteté qui entretient une défiance institutionnelle marquée au sein de la population Française semble épargner relativement la police. Une nette majorité de jeunes (58 %) reconnaît qu'elle est honnête. Mais c'est moins que dans

l'ensemble de la population (- 10 points). À titre de comparaison, ce chiffre chute à 21 % à l'endroit des responsables politiques (29 % dans l'ensemble de la population). On note un retrait significatif de la confiance de la part des femmes : alors que 64 % des jeunes hommes pensent qu'elle est honnête, les jeunes femmes ne sont que 52 % à partager la même opinion. Cette différence d'attitudes se retrouve dans l'ensemble de la population et renvoie à un sentiment de vulnérabilité sociale plus accusé parmi les femmes constaté dans toutes les enquêtes. ■

Une police accessible

Les jeunes ne perçoivent pas la police comme une institution lointaine et inaccessible. Par delà le fait que leurs interactions avec elle sont fréquentes, elle se présente aussi comme un recours dans bien des situations. Une proportion importante de jeunes (70 %) considère qu'elle est présente sur le terrain. En janvier 2022, 59 % des Français interrogés dans un échantillon national partageaient le même constat. Cet écart avec l'ensemble de la population est révélateur des liens réels, et ce quels qu'ils soient, qui existent entre les jeunes et la police. Cela se vérifie y compris au sein de segments de la jeunesse politisés à gauche. Dans le dernier Baromètre de confiance politique du Cevipof 2023, 62 % des lycéens et des étudiants déclarent avoir confiance dans les policiers.

À propos de la police, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les opinions suivantes ?

Base : à tous

■ **Fait l'objet d'agressions et d'insultes**



■ **N'est pas suffisamment reconnue pour son dévouement**



■ **Est présente sur le terrain et accessible**



■ **N'a pas assez de moyens**



■ **Est efficace et compétente**



■ **Est honnête**



■ Tout à fait d'accord

■ Plutôt pas d'accord

■ Plutôt d'accord

■ Pas du tout d'accord



UNE LARGE MAJORITÉ DE JEUNES
reconnaît les difficultés auxquelles
peut faire face la police

68 %

des jeunes sont d'accord avec
l'opinion selon laquelle la police
est trop violente dans certaines
situations qui ne le méritent pas

Un bon usage de la force ?

La perception globalement positive de la police n'exclue pas cependant des interrogations quant à l'usage de la force par celle-ci. Plus des deux tiers des jeunes (68 %) considèrent que la police est « trop violente dans certaines situations qui ne le méritent pas » et une même proportion (67 %) qu'elle « ne sanctionne pas ses agents lorsqu'ils agissent de manière fautive ». Ces opinions sont particulièrement saillantes parmi les jeunes femmes (72 %), les habitants de l'Île-de-France (73 %), ceux qui se situent à gauche de l'échiquier politique (84 % des jeunes se positionnant à gauche contre 70 % de ceux qui se classent au centre et 58 % à droite). Les jeunes d'origine extra-européenne sont encore plus nombreux à partager cet avis (79 %).

Par ailleurs, seul un gros tiers (37 %) de l'ensemble des jeunes s'accorde sur l'idée que la police traite d'une manière équitable tous les citoyens.

Sur le terrain des actions de la police en matière d'usage de la force, la jeunesse se

démarque de l'ensemble de la population. Par exemple, selon la vague 13 du Baromètre de confiance politique 2023, alors que 56 % des Français jugent que la police ne sanctionne pas ses agents lorsqu'ils agissent de manière fautive, ils sont 67 % à penser de même parmi les jeunes, soit + 11 points. Les jeunes, davantage présents dans l'espace public, dans les regroupements, dans les manifestations, objets de contrôles plus fréquents, et de fait davantage exposés que d'autres segments de la population à l'usage de la force légitime pour faire respecter l'ordre public, se montrent plus sévères envers la police dès lors que la question d'éventuels excès est abordée. ■

Une insuffisance dans la formation ?

La question de la formation est à l'agenda de l'institution policière mais ses efforts ne sont que faiblement perçus dans la population. Une majorité de Français (60 %) et des jeunes (56 %) pensent que la police ne forme pas bien ou suffisamment ses agents. Ce sentiment est particulièrement répandu parmi les jeunes de la région parisienne (62 %) et parmi les jeunes de confession musulmane (63 %). Cette attention portée à l'importance de la formation dans les métiers de la sécurité met au jour un éventuel problème de communication et d'information sur ce point entre la police et la population.

À propos de la police, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les opinions suivantes ?

Base : à tous

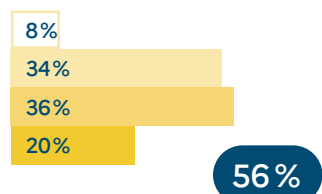
■ Est trop violente dans certaines situations qui ne le méritent pas



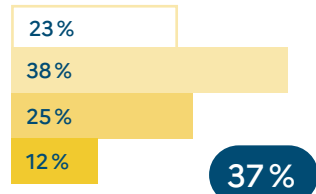
■ Ne sanctionne pas ses agents lorsqu'ils agissent de manière fautive



■ Ne forme pas bien ou suffisamment ses agents



■ Traite tous les citoyens de manière équitable



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt pas d'accord
■ Plutôt d'accord ■ Pas du tout d'accord



LES DEUX TIERS DES JEUNES
trouvent que la police est peu réactive dans le sanctionnement des agents fautifs

Une confiance dans la justice en berne

Pour la quasi-unanimité des jeunes (90 %), la justice est indispensable à la société, mais souffre d'un réel déficit de fonctionnement. Ils se montrent assez critiques quant à son équité, sa rapidité et sa rigueur. Sur tous ces points, c'est une large majorité d'entre eux qui pointe ses travers. Les jeunes en cela ne sont pas un cas à part.

Le Baromètre de confiance politique 2023 montre une extrême sévérité des Français à l'endroit de la justice : 32 % seulement considèrent qu'elle est efficace, 29 % qu'elle traite tout le monde à égalité ; 70 % qu'elle est trop laxiste, et 71 % qu'elle est politisée. À cet égard, la justice Française est une lanterne rouge en Europe. Ainsi, 55 % des Allemands jugent leur justice efficace, 44 % des Britanniques et même 36 % des Italiens. Même mitigées, ces opinions sont malgré tout plus favorables.

L'image de la justice en France est encore plus dégradée chez les jeunes femmes qui manifestent un degré de défiance plus élevé. Alors que 61 % des jeunes hommes consi-

dèrent que la justice est efficace et compétente, elles ne sont que 50 % à partager cette opinion.

Autre défaut souligné, le laxisme de la justice. Si 70 % des Français considèrent qu'elle est trop laxiste, les jeunes sont aussi 64 % à penser que celle-ci n'est pas assez sévère, et les jeunes femmes tout particulièrement (68 %). ■

78 %

Près de huit jeunes sur dix considèrent que la justice commet des injustices

Une insuffisance de moyens

La vision critique que les jeunes ont de la justice n'exclue pas la reconnaissance de certaines qualités. 60 % considèrent qu'elle est honnête et même 56 % qu'elle est efficace et compétente. Cet apparent paradoxe est largement lié au fait qu'une immense majorité de la population, dont les jeunes, pense que l'institution judiciaire manque de moyens : 81 % des Français. La justice Française reste le parent pauvre par rapport à nos voisins européens. Ils ne sont dans ce cas que 63 % en Allemagne et 68 % en Italie à penser de même. Reste un élément d'appréciation dans cette évaluation des perceptions qu'il faudrait pouvoir mesurer quant au degré d'information et de connaissance que les jeunes, et du reste l'ensemble de la population, ont de l'appareil judiciaire.



Maintenant à propos de la justice, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les opinions suivantes ?

Base : à tous

■ Est indispensable à la société



■ Est trop lente



■ Commet des injustices



■ Ne traite pas les dossiers de façon équitable



■ N'est pas assez sévère



■ Est honnête



■ N'a pas assez de moyens



■ Est efficace et compétente



Le racisme dans la police : ni plus, ni moins qu'ailleurs

Contrairement à un stéréotype qui a la vie dure, les jeunes Français ne considèrent pas dans leur majorité que la police est davantage raciste que d'autres milieux professionnels. Une majorité absolue (52 %) pense qu'il y a autant de racistes dans la police que dans d'autres milieux professionnels, 16 % pensant même qu'il y en a moins. Il n'y a donc, aux yeux d'une forte majorité de jeunes, aucun racisme systémique dans la police. Cependant, environ un jeune sur trois (31 %) partage l'idée qu'il y aurait plus de racistes dans la police que dans d'autres milieux. Cette opinion dépasse même la barre des 40 % parmi les jeunes de gauche (43 %), parmi les jeunes ayant un parent d'origine extra-européenne (42 %) ainsi que chez les jeunes de confession musulmane (48 %). Le fait d'appartenir à une minorité ethnique ou culturelle ou de partager les idéaux de la gauche renforce l'impression d'une police plus

raciste que la moyenne sans jamais cependant provoquer un sentiment général de racisme.

À cet égard, la police est en général considérée comme une institution comme une autre traversée ni plus ni moins par les tendances racistes à l'œuvre dans le corps social.

Néanmoins on observe un écart générationnel significatif. Si un Français sur cinq (20 %) pense que la police est davantage concernée par la question du racisme, presque un tiers des jeunes (31 %) est dans ce cas. ■

Une police moins raciste

16 % des jeunes Français pensent qu'il y a moins de racistes dans la police que dans d'autres milieux sociaux. Cette proportion est plus marquée parmi les jeunes dont un parent est militaire ou policier (27 %), parmi ceux qui vivent dans de petites villes de 2000 à 20 000 habitants et parmi les jeunes de droite (27 %). L'expérience familiale des métiers de l'ordre public, la vie dans des communes petites ou moyennes relativement tranquilles et l'influence d'un système de valeurs où l'autorité a toute sa place peuvent contribuer à percevoir la police de façon plus favorable.

À propos du racisme dans la police,
diriez-vous qu'elle compte parmi elle...

Base : à tous



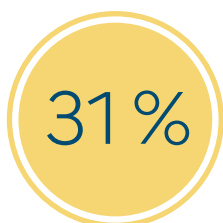
MOINS DE RACISTES

que dans la plupart
des autres milieux
professionnels



AUTANT DE RACISTES

que dans la plupart
des autres milieux
professionnels



PLUS DE RACISTES

que dans la plupart
des autres milieux
professionnels

LA MOITIÉ DES JEUNES EST D'ACCORD

pour dire que la police est composée
d'autant de personnes racistes
que dans les autres milieux professionnels

VIOLENCES POLICIÈRES OU USAGE LÉGITIME DE LA FORCE ?

La question de la violence est centrale dans les débats qui sont menés aujourd’hui sur l’usage de la force par les policiers et les violences commises par les jeunes, notamment dans les manifestations ou autres actions protestataires. L’institution policière n’entend pas considérer que l’usage de la force légitime à laquelle elle doit avoir recours pour faire respecter l’ordre public relève d’actes de violence. Le mot lui-même est bien sûr sensible.

Néanmoins, c’est ce mot qui est véhiculé à tort ou à raison dans les médias et dans les débats publics et politiques, et c’est surtout ce mot qui est d’usage courant dans les représentations des jeunes. C’est donc sur la base de ce mot que nous avons cherché à cerner les perceptions qu’ont les jeunes du recours à la force.

À propos des violences commises par des policiers dans l’exercice de leurs fonctions :

Base : à tous

48 %

**PENSENT QUE CES
VIOLENCES NE SONT
JAMAIS ACCEPTABLES**

parce que les policiers se doivent d’être exemplaires même s’ils se sentent menacés

50 %

**PENSENT QUE CES
VIOLENCES PEUVENT
ÊTRE ACCEPTABLES**

en raison de la violence à laquelle les policiers sont confrontés

62 %

des jeunes se classant à gauche considèrent que la violence de la part des forces de l'ordre n'est jamais acceptable contre 41 % des jeunes se situant à droite

La violence est-elle acceptable ?

La violence est un sujet qui clive. L'opinion des jeunes est très partagée quant à l'acceptabilité des violences commises par les policiers dans l'exercice de leur fonction. Une moitié d'entre eux (50 %) pense qu'elles sont acceptables en raison de la violence à laquelle les policiers sont confrontés.

Rappelons que plus des trois quarts des jeunes admettent que les policiers subissent des insultes et des agressions. Une autre moitié (48 %) juge que les violences commises par les policiers ne sont jamais acceptables, ceux-ci se devant d'être exemplaires. On y retrouve

en plus grand nombre des femmes (55 % contre 42 % des hommes), des jeunes musulmans (67 % contre 41 % des catholiques). Mais il faut compter avec un réel clivage politique : 62 % des jeunes se classant à gauche, et 81 % de ceux qui se classent très à gauche, considèrent que la violence de la part des forces de l'ordre n'est jamais acceptable (contre 41 % des jeunes se situant à droite et seulement 33 % des jeunes très à droite).

On voit donc s'opposer sur ce point deux jeunesses. La première considère que l'éventuel recours à la violence policière n'est que l'exercice d'une contre-violence répondant à celles des manifestants, tandis que la seconde pense que la police est une force pacifique dépossédée de l'usage de la violence légitime et ne doit donc en aucun cas répondre par la force. ■

Les forces de l'ordre sans l'usage de la force ?

Pour les jeunes qui sont le plus à gauche, la sensibilité aux violences sur le terrain de la contestation de l'ordre public est très forte. Ils sont porteurs d'une conception assez paradoxale de l'ordre public où les forces de l'ordre ne doivent pas faire usage de la force quelle que soit la situation. Bien que les trois quarts d'entre eux (75 %) se disent conscients du fait que les policiers font l'objet d'insultes et d'agressions, ils ne sont que 18 % à considérer que les violences en retour peuvent être acceptables en raison de la violence que les policiers subissent. C'est donc la vision d'une police qui devrait être dépossédée de la force et pacifique qui domine dans leurs représentations.

La violence est-elle légitime ?

L'un des fondements de l'État moderne démocratique est qu'il est le seul à exercer le monopole de la contrainte physique légitime. L'institution policière est un vecteur essentiel de l'exercice de ce monopole. Une majorité des jeunes (54 %) partage cette vision, mais une minorité conséquente (46 %) la conteste. La question de la légitimité de l'usage de la force clive la jeunesse comme le faisait la question de son acceptabilité.

Les jeunes qui mettent en cause la légitimité de l'usage de la force par les policiers sont plus nombreux parmi les femmes (55 %), les jeunes de confession musulmane (57 %), mais surtout parmi les jeunes qui se positionnent très à gauche (76 %) et à gauche (65 %). Il est intéressant de constater que plus on s'éloigne du pôle de gauche pour rejoindre le pôle de droite, plus la légitimité est reconnue : alors que seulement 24 % des jeunes se positionnant très à gauche et 35 % de ceux se situant à gauche considèrent que l'usage de la violence par les policiers est

légitime, ils sont 55 % parmi ceux se situant au centre, 66 % à droite et 75 % très à droite.

La dimension gauche-droite reste décisive sur les questions d'acceptabilité comme de légitimité de l'usage de la force par les représentants de l'ordre public. ■

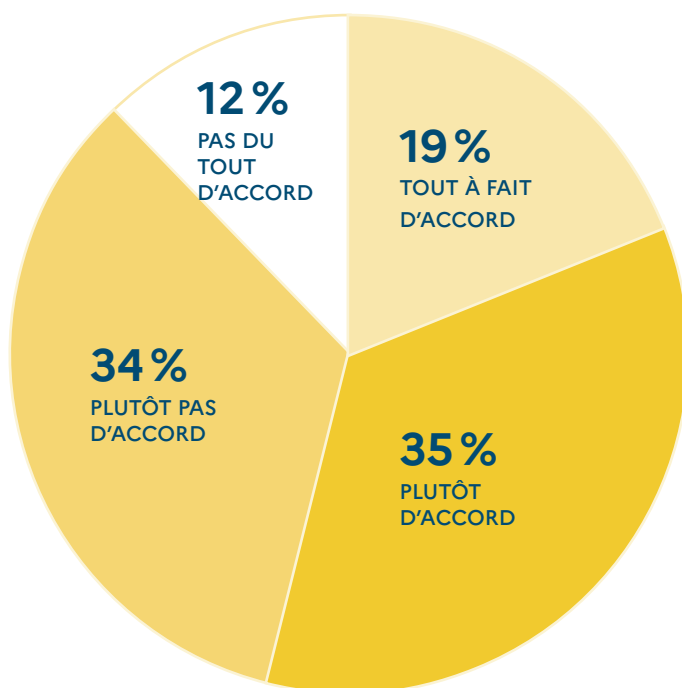
Une culture de la protestation qui peut s'élargir à la violence

Un jeune Français sur trois pense qu'il est normal pour certaines personnes d'utiliser la violence pour défendre leurs intérêts. Dans un contexte social conflictuel, auquel s'ajoutent une crise de la représentation politique et une défiance institutionnelle majeure, la violence apparaît aux yeux de certains jeunes citoyens comme étant un moyen d'expression légitime pour se faire entendre et reconnaître. Cet espace accordé à la violence est sensiblement plus fort chez les hommes (41 % contre 26 % des femmes), chez les jeunes peu ou pas diplômés (50 %), chez les jeunes résidant dans la région PACA (45 %), chez les jeunes de droite (44 %), et surtout chez ceux qui se situent à l'extrême droite (62 %).

La radicalisation des modes d'action touche différents segments de la population. Les mouvements sociaux des dernières années, comme les Bonnets Rouges, les Gilets Jaunes, en témoignent. Et ils ne sont pas sans soutien dans l'opinion, comme le montre le nombre significatif de Français (31 %) qui déclarent comprendre un certain nombre d'actes violents et d'affrontements avec les forces de l'ordre lors des manifestations contre la réforme des retraites (Elabe, 29 mars 2023).

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec l'opinion suivante : « *L'usage de la violence par les policiers est légitime dans le cadre de leur métier pour faire respecter l'ordre public* » ?

Base : à tous



54 %

des jeunes pensent que l'usage de la violence par les policiers est légitime dans le cadre de leur métier pour faire respecter l'ordre public



Laurent NUÑEZ

Préfet de police de Paris

A la suite des récentes violences urbaines qu'a traversé le pays après la mort du jeune Nahel M, le sujet des relations entre les forces de l'ordre et la jeunesse a été immédiatement réinterrogé et le concept consacré du rapport police-population, ou police-jeunesse, a reconquis des parts de marché.

Il ne s'agit pas de discuter la validité de ces expressions ni la réalité qu'elles cachent : 92 % des jeunes pensent qu'il existe de graves problèmes entre les jeunes et la police – une statistique sans appel. Mais nous devrions, je crois, veiller à moins renvoyer dos-à-dos deux publics qui ne sont pas rivaux : la police n'est pas en dehors de la population... et la Préfecture de police compte un taux plus élevé de jeunes que la population Française.

Si 64 % de cette presque totalité de répondants évoquant de graves problèmes pensent que c'est le résultat d'un tort partagé par la police et les jeunes – une posture raisonnable – il est intéressant de remarquer qu'ils restent néanmoins quatre fois plus nombreux à estimer que c'est la faute des jeunes

(23 %) plutôt que celle de la police (6 %) – de l'avis de la jeunesse elle-même !

Du reste, il me semble que les résultats de cette enquête – qui participe d'une démarche indispensable d'objectivation – permettent de nuancer la conflictualité entre la police et la jeunesse telle que certains la décrivent et que d'aucuns voudraient expliquer notamment par la brutalité, voire la violence, dont feraient preuve nos policiers.

Parole donnée aux jeunes, on relèvera qu'ils demeurent davantage d'accord avec l'opinion selon laquelle la police subit agressions et insultes qu'avec celle qui affirme que la police est trop violente dans certaines situations qui ne le méritent pas. Autrement dit, les policiers leur paraissent plus objet qu'auteurs de violence. Et pour cause.

On peut en revanche s'interroger devant les 33 % de sondés déclarant qu'il peut être normal d'user de la violence pour défendre ses intérêts... quand ils sont 48 % à juger que les violences commises par les policiers dans l'exercice de leurs fonctions ne sont jamais acceptables. Dans l'opinion de la jeunesse, la violence légitime aurait donc changé de camp ?



Il y a indéniablement un effort de pédagogie à fournir pour faire respecter notre police et la faire aimer

D'autres observateurs ont voulu attribuer le délitement de ce rapport à une police qu'ils jugent discriminatoire. Cette opinion a la vie dure et l'enquête, malheureusement, le confirme : seulement 37 % de la jeune génération estime ainsi que la police traite tous les citoyens de manière équitable. Il faut alors le redire, haut et fort : la police ne discrimine ni les origines ni les orientations sexuelles ou religieuses. Elle ne discrimine que les délinquants.

Il y a donc indéniablement un effort de pédagogie à fournir pour faire respecter notre police et la faire aimer. Notons que presque un quart des répondants déclare qu'enfants, ils entendaient parler de la police plutôt en mal dans leur famille. Le rôle des parents est définitivement crucial dans le rapport des jeunes à l'autorité comme à leur police.

Fort heureusement, 87 % de la jeunesse pensent qu'il est possible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police. La police et leurs responsables, dans lesquels je m'inclus, auront à cœur de leur donner raison. ■

Laurent NUÑEZ est né en 1964 à Bourges, ville où il grandit et où il passe son baccalauréat. Il poursuit des études de droit à Tours, et devient inspecteur des impôts, fonction technique qu'il exerce pendant 5 ans. Il passe et réussit ensuite le concours de l'ENA.

En 1999, il intègre le ministère de l'Intérieur à la direction générale des collectivités locales, puis devient sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de Haute-Saône. À compter de 2008, il occupe successivement les fonctions de directeur de cabinet du préfet de la Seine-Saint-Denis, sous-préfet à Bayonne, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de police des Bouches-du-Rhône, DGSI, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT). En juillet 2022, il est nommé préfet de police de Paris.

II. QUELLES REPRÉSENTATIONS DES INSTITUTIONS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE ?



Frédéric VEAUX

Directeur général
de la police nationale

Développer et entretenir une relation de confiance avec la population est un impératif pour la police nationale dont la mission fondamentale est de protéger.

Les relations entre les jeunes et la police font parfois l'objet de descriptions caricaturales quant à la défiance ou l'hostilité qu'ils entretiendraient réciproquement. L'étude approfondie réalisée par le Continuum Lab avec le Cevipof sur les jeunes et les métiers de la sécurité et de la justice vient éclairer d'un jour objectif et rigoureux cette relation.

Beaucoup reste à faire, et cette étude a pu être partagée avec un grand nombre de policiers pour qu'ils soient conscients à la fois des progrès qui sont toujours à accomplir mais aussi les rassurer sur la perception générale et la confiance bien réelle qu'ils inspirent. De ce point de vue, la police nationale innove pour que ce lien soit renforcé et renouvelé.

C'est le cas avec le lancement en 2022 de la réserve opérationnelle, ouverte à

tous les citoyens pour agir sur le terrain, en uniforme, sur des missions opérationnelles. Ce nouveau cadre permet déjà à ces centaines de jeunes d'être des acteurs engagés de la sécurité et de créer des interactions entre la société et sa police, avec pour objectif d'atteindre 30 000 réservistes en 2030.

C'est aussi le cas avec le recrutement pour les nombreux métiers proposés par l'institution, près de 7 500 postes cette année, quel que soit le profil des candidats.

Au-delà, des milliers d'adolescents effectuent tous les ans leur stage d'observation du monde professionnel en classe de 3^e dans nos services, leur donnant une connaissance personnelle du métier et des missions de la police.

C'est aussi pour cela que la police nationale est pleinement partie prenante du service national universel, qu'elle est investie dans les centres de loisirs jeunesse (CLJ) ou que les opportunités d'échanges sont multipliées entre policiers de terrain et jeunes.



*Avec le lancement en 2022
de la réserve opérationnelle,
des centaines de jeunes sont
devenus des acteurs engagés
de la sécurité*

Ce même esprit nous anime en mettant à l'honneur le sport avec le recrutement, sous un nouveau statut, de sportifs de haut niveau (SHN), en lien étroit avec l'agence nationale du sport, véritables ambassadeurs de notre institution et de son dynamisme.

Enfin, cette volonté s'est traduite depuis 2021 par une présence résolue sur les réseaux sociaux plébiscités par les jeunes, Snapchat et TikTok, avec pour ce dernier plus d'un million d'abonnés au compte police nationale, et une volonté d'être pédagogues, directs et modernes.

Sur le terrain et dans les esprits, ces quelques axes contribuent à rapprocher la police de notre jeunesse. Cette étude nous donne des pistes supplémentaires et nous pousse à interroger notre modèle. Je ne peux que saluer l'intérêt de ce travail et sa contribution à un débat essentiel à l'avenir de nos institutions. ■

Frédéric VEAUX est directeur général de la police nationale depuis le 3 février 2020. Il a réalisé une grande partie de sa carrière au sein de la police judiciaire. En 1984, il est nommé adjoint chef du groupe criminel et des stupéfiants au SRPJ de Lille. Puis, à Nice, de 1985 à 1991, il occupe successivement les postes de chef adjoint de la BRI, chef du groupe de répression du banditisme et chef de la BRI. En décembre 1995, il est nommé chef de la division des stupéfiants et du proxénétisme au SRPJ de Marseille. En 1998, il est nommé directeur du SRPJ d'Ajaccio puis, en 2000, directeur du SRPJ de Lille. En 2010, il est nommé directeur central adjoint du renseignement intérieur. Il devient le directeur central adjoint de la direction centrale de la police judiciaire en 2013. En 2016, il est nommé préfet de Mayenne puis, en 2019, préfet des Landes.

III. LES RELATIONS ENTRE LES JEUNES ET LA POLICE

84 %
Plus de huit jeunes sur dix
déclarent avoir eu affaire
à la police

La réalité des interactions entre les jeunes et la police

Loin d'être des mondes séparés, les jeunes et la police sont en interactions fréquentes et ont l'occasion d'échanges dans diverses occasions de la vie quotidienne. On peut donc faire l'hypothèse qu'il existe une interconnaissance mutuelle. Quelles sont ces occasions ? La toute première et la plus répandue est celle de la demande d'un renseignement à l'initiative des jeunes, ce qui confirme bien l'idée que la police est au service du public, et qu'elle est reconnue pour son accessibilité dans un espace de proximité. Une large majorité de jeunes (60 %) n'a pas de réticences *a priori* pour l'aborder. Ils sont également nombreux à avoir recours à la police pour déposer une plainte, pour déclarer un vol ou un cambriolage (40 %). *A contrario*, outre ces interactions à la demande des jeunes, se comptent aussi en grand nombre les interventions à l'initiative des forces de l'ordre elles-mêmes : les contrôles de police sont une expérience fréquente dans la jeunesse (55 %), surtout dans le cadre de contrôles d'identité, et le recours au témoignage des jeunes requis dans des enquêtes concerne un tiers des sollicitations des policiers (33 %). Enfin, un jeune sur cinq (21 %) parmi les jeunes qui ont eu affaire à la police, reconnaît que c'est dans le cadre

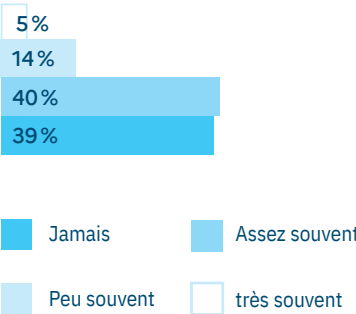
d'un acte illégal qu'il avait commis (surtout des infractions routières, 45 %). Ce n'est pas rien.

Un effet d'âge est manifeste. Les plus âgés ont eu davantage affaire à la police que les plus jeunes (79 % contre 88 %), les jeunes actifs que les jeunes scolarisés (91 % contre 79 %). Il en est de même des jeunes faiblement diplômés (94 % des jeunes en CAP).

Vous-même avez-vous eu affaire très souvent, assez souvent, peu souvent, ou jamais à la police ?

Base : à tous

Pour demander un renseignement



Les actes illégaux déclarés par les jeunes

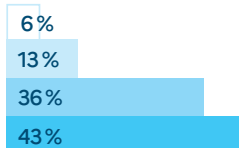
L'enquête renseigne sur la déclaration d'un jeune Français sur cinq qui reconnaît avoir commis un acte délictueux. Elle fournit des données inédites sur la nature des illégalités commises selon l'expérience que les jeunes en délivrent eux-mêmes. Cela mérite d'être noté.

Outre les infractions routières, qui sont davantage le fait des hommes (48 % contre 39 %), des jeunes actifs (50 % contre 36 % des étudiants) et des enfants d'ouvriers (53 % contre 43 % des enfants de cadres), les jeunes reconnaissent leur implication dans des bagarres et des violences sur la voie publique (26 %), l'usage et la détention de stupéfiants (24 %), des rodéos urbains (19 %) et des agressions sexuelles ou des violences familiales (17 %).

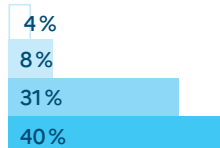
Si d'une façon générale, on remarque que ces infractions sont davantage commises par les jeunes hommes que les jeunes femmes, il n'en reste pas moins que l'implication de ces dernières est loin d'être négligeable. Par exemple, 21 % des jeunes femmes ayant reconnu avoir eu affaire à la police dans le cadre d'un acte illégal qu'elles avaient commis, déclarent que cela concernait des bagarres ou des violences sur la voie publique (29 % des hommes).

L'incidence du milieu social d'origine est loin d'être systématique. Si 35 % des jeunes issus d'un milieu ouvrier ont participé à des bagarres (contre 26 % des enfants de cadres), ils sont moins nombreux que ces derniers dans les affaires de stupéfiants ou de rodéos.

■ Dans le cadre d'un contrôle de police



■ Pour déposer plainte ou déclarer un vol, un cambriolage



■ Dans le cadre d'une enquête dans laquelle vous étiez témoin



■ Dans le cadre d'un acte illégal que vous avez commis



Les jeunes sont aussi des victimes

La police est aussi perçue par les jeunes comme une institution prenant en charge les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans certaines situations. Les jeunes ont pour cela à franchir la porte d'un commissariat. La police reçoit, enregistre et prend en charge leurs plaintes. C'est dans le cadre d'un dépôt de plainte que 44 % des jeunes ayant eu affaire à la police sont entrés en interaction avec elle. Les atteintes aux biens comme les vols à la tire, les cambriolages (41 %), ainsi que la perte de papiers d'identité (31 %) font partie de leur expérience quotidienne.

Ils sont aussi confrontés en tant que victimes à des situations de violences à leur endroit. Le milieu familial n'est pas exempt de brutalité : un jeune sur cinq (20 %) déposant une plainte signale une affaire de violence familiale. Les agres-

sions sexuelles sont aussi significativement présentes (18 %).

Ces données révèlent que la violence est un phénomène sociétal dont les jeunes sont aussi les premières victimes. Très exposés dans l'espace public, ils sont aussi confrontés à des formes de violence moins visibles, notamment dans le cadre familial ou de leur vie sexuelle. Plus d'une jeune femme sur cinq déposant plainte le fait dans le cadre d'une affaire de violence sexuelle. ■

38 %

Près de quatre jeunes sur dix qui déposent une plainte le font dans le cadre de violences familiales ou sexuelles

Quels profils ?

Les profils des jeunes qui ont recours à la police pour déposer une plainte sont assez diversifiés. Selon les registres et les situations rencontrées, les caractéristiques socio-démographiques sont différentes.

Si les jeunes femmes sont exposées davantage aux violences sexuelles que les jeunes hommes, elles le sont moins dans le domaine des atteintes aux biens (38 % contre 45 %). Si les jeunes de faible niveau de diplôme sont plus touchés par les violences familiales (31 % contre 16 % des jeunes disposant d'un niveau bac + 2 ou plus), ils sont nettement moins concernés par les vols et les cambriolages que les jeunes de haut niveau de diplôme (31 % contre 46 %).

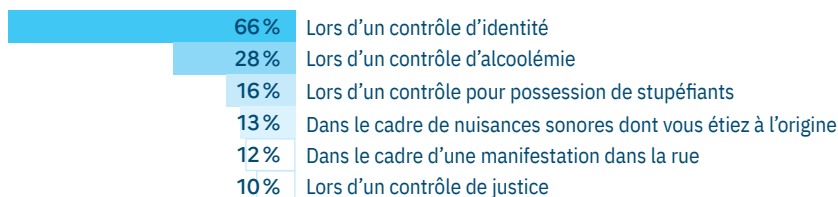


Et dans quelles circonstances précises
avez-vous eu affaire à la police ?

Base : à tous

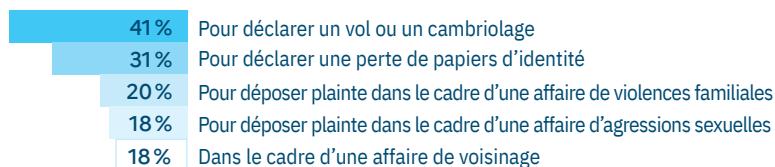
■ Dans le cadre d'un contrôle de police

Base : 1 659 Jeunes



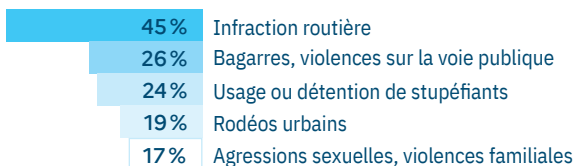
■ Dans le cadre d'un dépôt de plainte

Base : 1 314 Jeunes



■ Dans le cadre d'un acte illégal commis

Base : 621 Jeunes



LE CONTRÔLE D'IDENTITÉ
est la principale circonstance
dans laquelle les jeunes ont été
en contact avec la police

92 %

des jeunes sont d'accord
avec l'idée qu'il existe
de graves problèmes
entre les jeunes
et la police

La conscience d'un problème entre les jeunes et la police qui n'est pas univoque

Les jeunes, de façon quasi unanime (92 %), reconnaissent qu'il existe de graves problèmes entre les jeunes et la police. La fermeté de cette représentation varie cependant entre ceux qui sont tout à fait d'accord avec cette affirmation (54 %) et ceux qui sont plutôt d'accord (38 %). La nuance mérite d'être soulignée. Il n'en reste pas moins que ceux qui considèrent qu'il n'y a pas de problème, reste une toute petite minorité (8 %).

Parmi ceux qui se retrouvent pleinement dans le diagnostic de relations très difficiles entre les jeunes et la police on compte davantage de jeunes issus de milieux populaires (56 % contre 47 % des jeunes ayant un ou des parents cadres), de jeunes de régions très urbanisées (60 % de jeunes des Hauts-de-France, 57 % de jeunes de l'Île-de-France, contre 47 % de jeunes vivant en Normandie). L'effet du diplôme n'est pas négligeable : 61 % des jeunes disposant d'un niveau inférieur au bac

partagent cette opinion (contre 53 % de ceux qui ont un niveau de diplôme bac + 2 ou plus). Les jeunes de confession musulmane partagent encore plus ce diagnostic (65 % contre 52 % des jeunes catholiques et 53 % des jeunes sans religion). Enfin, la variable idéologique reste discriminante : 64 % des jeunes se situant politiquement très à gauche sont tout à fait d'accord avec l'idée qu'il y aurait de graves problèmes, 59 % de ceux qui sont à gauche, 54 % de ceux qui se situent au centre et 52 % de ceux qui se situent à droite. Ce point de vue remonte même à 58 % parmi les jeunes qui se situent très à droite. En dépit des écarts constatés, le fait qu'une majorité absolue des jeunes de droite partagent ce diagnostic atteste de la réalité de cette représentation dans la jeunesse. ■

À qui la faute ?

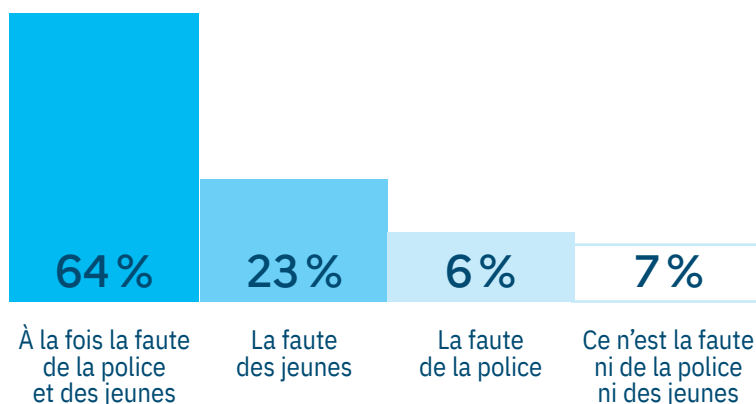
La recherche des responsabilités respectives des jeunes et de la police quant à l'origine de cette situation particulièrement dégradée est loin d'être univoque. Pour les deux tiers des jeunes (64 %) la responsabilité est partagée. Pour un jeune sur quatre (23 %), la faute en revient aux jeunes. Une infime minorité seulement des jeunes (6 %) impute cette dégradation à la police. Ce dernier chiffre renverse bien des idées reçues. Même au sein de segments de la jeunesse plus défiants à l'égard de l'institution policière, c'est toujours une petite minorité qui retient la seule responsabilité policière. Par exemple, parmi les jeunes de gauche (11 %), les jeunes musulmans (12 %), les jeunes issus des catégories ouvrières (14 %).

En revanche, ceux qui considèrent que la responsabilité principale revient aux seuls jeunes sont quatre fois plus nombreux (23 %). On trouve en leur sein surtout des jeunes hommes (31 %), des jeunes cadres (38 %), des jeunes de droite (36 %), des jeunes chrétiens (32 %), mais aussi des jeunes ayant un parent policier ou militaire (40 %).

C'est la reconnaissance d'une responsabilité partagée qui réunit les deux tiers des jeunes (64 %), particulièrement les femmes, les jeunes issus de milieux ouvriers et les jeunes de confession musulmane. Ce constat invite à considérer la jeunesse comme faisant preuve d'une certaine maturité dans sa façon d'appréhender les responsabilités des diverses parties face à un problème qu'elle ne nie en aucun cas.

Ceux qui pensent qu'il existe de graves problèmes entre les jeunes et la police considèrent que c'est :

Base : (2 772 jeunes)



87 %

Neuf jeunes sur dix pensent
qu'il est possible d'améliorer
les relations entre les jeunes
et la police

Une forte croyance dans la possibilité d'améliorer les relations entre les jeunes et la police

Si la quasi-totalité (92 %) partage le sentiment que de graves problèmes existent entre les jeunes et la police, ils sont presque aussi nombreux (87 %) à considérer que leurs relations pourraient s'améliorer. Ils sont donc dans une posture optimiste en rejetant toute fatalité à cette situation. Cette attitude est dominante dans tous les segments de la jeunesse, quels que soient l'âge, l'origine sociale, le genre, les valeurs culturelles et politiques. Cependant on constate que cet optimisme affiché est moins marqué lorsque la confiance que les jeunes ont dans les institutions de maintien de l'ordre est plus faible. Ainsi, si 66 % des jeunes qui n'ont confiance dans aucune des quatre institutions que sont la justice, la police, la gendarmerie et l'armée considèrent qu'il est possible d'améliorer les relations, ils sont une quasi-unanimité (92 %) quand ils ont confiance dans ces institutions. Par ailleurs, plus le niveau

de diplôme des jeunes est élevé, plus l'optimisme est avéré : 82 % ayant un niveau de diplôme inférieur au bac croient en la possibilité d'améliorer les choses contre 91 % de ceux qui ont un niveau supérieur à bac +2. Enfin, les jeunes se situant à l'extrême gauche brident davantage leur optimisme (77 % contre 88 % des jeunes se situant au centre et 89 % de ceux qui se positionnent à droite).

Quant aux moyens d'améliorer les choses, les jeunes évoquent en premier lieu la restauration d'un dialogue (50 %), puis, sensiblement derrière, les perspectives d'une éducation des jeunes (29 %) et d'un changement de la culture policière (23 %). ■

Et de quelle manière les relations entre les jeunes et la police peuvent-elles être améliorées ?

Base : Ceux qui pensent qu'il est possible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police (2 611 jeunes)

ÉTUDIANT, 20 ANS, PAYS DE LA LOIRE

« Il faudrait faire cesser l'utilisation abusive de l'image du mauvais policier dans les médias. Interdire la dramatisation et le sensationnalisme lorsqu'on parle des forces de l'ordre. En effet il n'y a pas besoin de ternir leurs images. L'idéal est de revoir à la hausse le budget de la police et de la justice de manière à ce qu'ils puissent faire leur travail efficacement. »

ÉTUDIANTE, 23 ANS, AGGLO PARISIENNE

- *« Un resserrement du lien police/ population avec une présence plus importante de nos policiers sur le terrain. »*
- *« Continuer à nouer le dialogue avec la population et notamment les jeunes (accroître la présence sur les réseaux sociaux, sur le terrain, dans les universités, les écoles). »*
- *« Organiser davantage de conférences accessibles aux jeunes et axées sur les questions de la sécurité intérieure et sur les métiers de la sécurité. »*

EMPLOYÉE, 18 ANS, OCCITANIE

« Si la police a plus de moyens pour faire régner l'ordre. Apprendre aux jeunes à respecter la police et tous les métiers de sécurité. À donner des amendes sévères aux jeunes qui insultent et frappent les policiers. »

III. LES RELATIONS ENTRE LES JEUNES ET LA POLICE

HOMME, PROFESSION INTERMÉDIAIRE, 21 ANS, NORMANDIE

« Il me semblerait bon de former davantage la police aux nouveaux combats portés par la société (et notamment par la nouvelle génération) afin de les sensibiliser aux discriminations. Les relations entre les jeunes et la police pourraient s'apaiser si la police fait un pas vers la jeunesse et lui prouve par des actes concrets (moins de violence en manifestation, moins de délits de faciès...) qu'elle porte les mêmes valeurs qu'elle ou au moins qu'elle les tolère. »

ÉTUDIANTE, 16 ANS, BRETAGNE

« Je pense que certaines personnes ont des relations mauvaises avec les forces de l'ordre car ont une mauvaise image d'eux. Avec tout ce qu'on a vu à la télé sur des policiers agissant de manière trop violente. Il faudrait prioriser le dialogue. »

Une large majorité de jeunes pense qu'il est possible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police, notamment à travers le dialogue, la sensibilisation des jeunes et la formation des policiers.

Et de quelle manière peuvent-elles être améliorées ?

Base : ceux qui pensent qu'il est possible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police (2 611 jeunes)

CHANGEMENT DES MENTALITÉS	60 %
FAVORISER LE DIALOGUE	50 %
• Davantage de contact, de dialogue	14 %
• Davantage d'écoute, de compréhension	8 %
• Par la communication	8 %
• Amélioration des contacts	7 %
• Davantage d'empathie	6 %
• Respect mutuel	6 %
• En cessant les violences	6 %
AMÉLIORER L'IMAGE	8 %
• Améliorer l'image de la police auprès des jeunes	4 %
• Améliorer l'image des jeunes auprès des policiers	4 %
ACTIONS DES DONNEURS D'ORDRE	5 %
ÉDUIQUER LES JEUNES	29 %
• Sensibiliser, éduquer les jeunes	12 %
• Apprendre aux jeunes le rôle et l'importance de la police	7 %
• Organiser des interventions de sensibilisation au sein des établissements scolaires	4 %
• Apprendre aux jeunes à respecter les forces de l'ordre	4 %
• Organiser des stages, faire découvrir aux jeunes le métier	4 %
CHANGEMENT DE LA POSTURE DE LA POLICE FACE AUX JEUNES	23 %
FORMATION	12 %
• Améliorer la formation des policiers	6 %
• Sensibiliser les policiers aux actes et comportements racistes	4 %
CESSER LES VIOLENCES, LES CONTRÔLES INUTILES	10 %
• Approche bienveillante des policiers	4 %
• Cesser les violences policières	4 %
PLUS DE CONTRÔLE POUR LA POLICE	5 %
DAVANTAGE DE SOUTIEN À LA POLICE	11 %

12 %

Seule une petite minorité des jeunes pense qu'il n'y a rien à faire pour améliorer les relations entre les jeunes et la police

Une petite minorité reste pessimiste

L'anticipation d'une impossibilité d'améliorer les rapports entre les jeunes et la police ne touche qu'une infime minorité de ces derniers en dépit du fait qu'ils sont cependant nombreux à émettre des doutes ou avoir des interrogations quant à la nature de ces relations.

Rappelons que 68 % d'entre eux pensent que la police est trop violente dans certaines situations qui ne le méritent pas. Cette minorité enclavée dans son pessimisme est plus importante chez ceux qui se montrent insatisfaits de leur vie (18 %) et particulièrement chez ceux qui se montrent très insatisfaits (32 %). Un sentiment de frustration ne les aide pas à penser positivement l'avenir des relations entre les jeunes et la police. Par ailleurs, le type du rapport à l'institution policière influence leur jugement. Si 9 % seulement de ceux qui ont eu recours à la police pour lui demander un renseignement sont pessimistes, ils

sont 16 % parmi ceux qui ont eu un contact fréquent avec la police pour déclarer un acte illégal qu'ils avaient commis, et 15 % parmi ceux qui ont souvent fait l'objet d'un contrôle de police. On remarquera néanmoins que, même dans ces cas sensibles, c'est une très large majorité de jeunes qui considère que des améliorations sont possibles.

Pour environ un jeune sur deux, l'impossibilité d'une amélioration trouve sa source dans des blocages systémiques dont seraient responsables à la fois les jeunes et la police. Les uns et les autres sont renvoyés dos à dos. Une minorité importante (31 %) renvoie la responsabilité du blocage vers les jeunes, 17 % seulement vers la police. Là encore, on est assez loin des idées reçues sur le sujet. ■

Et pourquoi ne peuvent-elles pas être améliorées ?

Base : Ceux qui pensent qu'il est impossible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police (368 jeunes)

ÉTUDIANTE, 21 ANS, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« Elles ne peuvent pas être améliorées, de mon point de vue en tout cas, au vu de la haine profonde et sans limite de certains jeunes qui vont jusqu'à souhaiter la mort des policiers (en rendant public l'adresse de certains fonctionnaires et en proposant des récompenses contre leur assassinat par exemple). »

EMPLOYÉE, 24 ANS, PACA

« Les jeunes maintenant sont trop obstinés et pour la plupart ne voudront pas arrêter leurs activités illégales. »

EMPLOYÉ, 19 ANS, OCCITANIE

« Il y a un écart monumental entre les deux parties, ils ne se comprennent pas et s'apprécient pas, ont des préjugés les uns envers les autres par conséquent cela est impossible. »

III. LES RELATIONS ENTRE LES JEUNES ET LA POLICE

**ÉTUDIANT,
20 ANS, HAUTS-DE-FRANCE**

« Tout simplement parce que la police se croit tout permis et n'en a rien à faire des citoyens donc à partir du moment où un camp reste borné impossible d'avoir des changements ou une discussion. »

**ÉTUDIANTE,
20 ANS, AGGLO PARISIENNE**

« Le but de la police est de faire du contrôle social et de la répression, de maintenir la population pour protéger le pouvoir en place (ce qui n'est pas très démocratique). La police ne sécurise pas la population mais le pouvoir en place. Les jeunes sont les principales cibles de ce contrôle, de cette répression notamment dans les quartiers populaires et racisés qui voient les jeunes se rebeller face aux injustices et violences policières. »

SEULE UNE MINORITÉ EST PESSIMISTE

sur l'avenir des relations
entre les jeunes et la police,
principalement pour
des raisons systémiques

Et pourquoi ne peuvent-elles pas être améliorées ?

Base : ceux qui pensent qu'il est impossible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police (368 jeunes)

RAISONS SYSTÉMIQUES

46 %

- Deux idéologies différentes, irréconciliables 17 %
- Trop compliqué à résoudre, voire impossible, écart trop important 8 %
- Il est trop tard, situation très ancienne 8 %
- Aucune des 2 parties ne souhaitent faire d'effort 7 %
- Nécessiterait une refonte totale du système 2 %
- Nécessiterait une réforme globale des forces de l'ordre 2 %

ATTITUDES DES JEUNES

31 %

- Police impuissante face aux jeunes, violents, ne se laissent pas faire 8 %
- Les jeunes ne changeront pas 8 %
- Les jeunes n'aiment pas la police 7 %
- La mauvaise éducation des jeunes 5 %
- Il y aura toujours de jeunes délinquants et c'est le rôle de la police de les combattre 4 %

ATTITUDES DES POLICIERS

17 %

- Trop de bavures, de violences policières 5 %
- Trop de racisme au sein de la police 5 %
- Abus de pouvoir, comportement injuste des policiers 4 %



Bruno POMMART

Président de l'association
Raid Aventure Organisation

Que vous inspirent ces chiffres sur les relations entre les jeunes et la police ?

Nous sommes en bonne voie mais tout reste à faire. Tout d'abord, selon les chiffres de votre étude, l'armée remporte tous les suffrages. Dès l'enfance, l'image du soldat est valorisée. Ce n'est pas le cas du policier. Il est très facile pour un parent de « menacer » son enfant : « *Si tu continues à ne pas m'écouter, j'appelle la police ! / Continue et je dis tout au policier là-bas* », etc... Pourtant la police a avant tout un rôle de protection. L'éducation familiale est donc primordiale. La première source de contact entre jeunes et policiers s'inscrit dans une logique de renseignement/demande d'informations. La relation police-population ne s'inscrit donc pas forcément dans le conflit.

Le contrôle d'identité est codifié, encadré et réglementé. Toute personne doit se soumettre à ce type de contrôle mais possède également un grand nombre de droits, souvent méconnus.

Le fait que 92 % des jeunes pensent qu'il existe de graves problèmes entre les jeunes et la police montre qu'il s'agit là d'un problème endémique. Ce chiffre est particulièrement fort.

Toutefois, pour la plus grande majorité, ces difficultés trouvent leurs origines dans une responsabilité réciproque. Les rapports entre les forces de l'ordre et une partie de la population, plus particulièrement les jeunes, sont régulièrement mis à mal par une méconnaissance réciproque. Chaque

intervention de police est considérée comme une agression et une intrusion dans leur quartier. Cette méconnaissance ne fait qu'amplifier l'incompréhension grandissante entre les deux parties. Cette étude montre surtout que des axes d'amélioration existent et que notre jeunesse est capable de prendre en compte l'importance de la police et de ses prérogatives.

87 % des jeunes pensent qu'« il est possible d'améliorer les relations entre les jeunes et la police ». Cette donnée est réconfortante. Selon vous, quels seraient les meilleurs moyens d'améliorer ces relations ?

Avant tout en valorisant l'image du policier et en replaçant ce dernier au centre d'une logique de protection.

En cessant de toujours chercher à polémiquer ou à faire du sensationnalisme, ce qui contribue à la dégradation des rapports. Oui, certaines actions sont à proscrire voire à sanctionner mais il ne s'agit pas là d'une généralité. Même si la reconnaissance a été salubre, il n'est pas normal que l'image de la police soit au plus haut dans les sondages juste après des événements forts tels que les attentats.

Les actions de prévention et de sensibilisation doivent aussi se multiplier. Mon association œuvre depuis trente ans à déconstruire les stéréotypes et reconstruire une relation de confiance au travers du

dispositif « Prox » qui mêle activités sportives, citoyennes, et en lien avec le métier de policier.

Il est également nécessaire d'intensifier les policiers référents et intervenants dès le plus jeune âge en milieu scolaire (droits de l'enfant, permis internet, permis piéton, sensibilisation sécurité routière).

Au niveau institutionnel, il serait également souhaitable de déployer plus de délégués à la cohésion police-population et d'intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries.

De même, il est nécessaire de repenser le maillage des CLJ (Centre de loisirs des jeunes) de la Police nationale dont l'objectif est de prévenir la délinquance des jeunes en contribuant à l'éducation à la citoyenneté, à l'apprentissage des règles, au respect de l'autre au travers des exigences de la vie en groupe. Actuellement, seulement 24 CLJ permanents existent sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer.

Enfin, revaloriser la police de proximité et réimplanter les patrouilles pédestres au contact direct de la population, pour favoriser le dialogue.

Que pensez-vous qu'il est possible de mettre en œuvre pour renforcer l'attractivité des métiers de la police ou de la justice ?

La Police nationale met un point d'honneur à promouvoir l'égalité des chances. Même sans diplôme mais sous couvert d'une véritable motivation, il est possible d'intégrer nos rangs et de gravir les échelons. De nombreux dispositifs existent déjà et nous devons davantage nous appuyer sur ceux-ci. Je pense par exemple aux Epide (établissements pour l'insertion dans l'emploi), qui proposent un accompagnement au niveau social et professionnel. Un appui

de l'Éducation nationale, qui pourrait développer et valoriser les classes « métiers de la sécurité-police », serait également de taille.

Enfin, en développant l'engagement citoyen, en multipliant les possibilités d'effectuer son stage de troisième au sein d'un commissariat, ou en permettant à des engagés du service civique et service volontaire citoyen de réaliser à nos côtés leurs missions d'intérêt général. L'idée est de rendre plus accessible nos multiples métiers, de « vulgariser » nos pratiques et ainsi potentiellement de créer des vocations.

De plus, la présentation des différents métiers peut également susciter des vocations chez les jeunes, qui peuvent être accompagnés par des policiers ou des gendarmes nationaux dans le cadre de leur préparation aux concours, qui sont, il est vrai, difficiles à obtenir malgré le nombre de postes offert. ■

Bruno POMMART est président de l'association Raid Aventure Organisation. Il a commencé sa carrière comme policier en fonction en CRS et au sein du SDLP. Il a exercé ensuite de 1985 à 1996 comme instructeur opérationnel au RAID, puis comme chargé de mission à la politique de la Ville, auprès du maire de Corbeil jusqu'en 2004. De 2005 à 2015, il a exercé les fonctions de chargé de mission au ministère de l'Intérieur pour la prévention et les problématiques jeunesse. Il est actuellement intervenant à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur.



Pascal GARIBIAN

Ancien directeur national
de l'arbitrage à la Fédération
Française de football

Que vous inspirent les données de cette enquête inédite sur les jeunes et leur perception des institutions et des métiers de la sécurité et de la justice ?

C'est une enquête riche d'enseignements. Le policier que je suis est d'abord rassuré. La majorité des jeunes ont conscience que le métier est particulièrement difficile. Trop de violences verbales et physiques impactent au quotidien les policières et policiers. Ils constatent pourtant la présence et l'accessibilité sur le terrain de ces femmes et ces hommes, reconnaissant ainsi leur dévouement à servir nos concitoyens, ce moteur si important de notre engagement.

Évidemment je ne peux que faire un lien avec ma vie parallèle d'arbitre, celle qui m'a procuré tant de plaisirs, mais surtout un équilibre personnel dans mon métier d'enquêteur, notamment pendant mes vingt-quatre ans à la BPM de Paris (Brigade de protection des mineurs). Comment ne pas faire le rapprochement avec les terrains de football, où face à l'adversité, la haine quelquefois, les arbitres sont aussi

d'abord présents pour servir le jeu et protéger les joueurs, tout en faisant respecter les lois... du jeu.

Quelles actions selon vous seraient susceptibles de modifier ce niveau de confiance et d'engagement de notre jeunesse vis-à-vis des institutions de la sécurité et de la justice ?

Quant à la perception plus négative des jeunes sur leurs rapports à la police, leur attente légitime d'équité et de justice, de discernement, de maîtrise de soi, même quand c'est difficile, m'invite à penser à cette notion d'exemplarité qui fait partie de l'uniforme du policier comme du maillot d'arbitre.

Développer son savoir-être et sa confiance en soi sont essentiels et passe par la formation comme l'institution le fait aujourd'hui. Mais comme pour tous les sportifs de haut niveau et les arbitres, la culture de la remise en question, de l'analyse de son action et le dialogue avec les autres, constituent les fondations du respect et de la reconnaissance.



*Le sport est un contexte
où les barrières sautent
et le dialogue s'installe
naturellement tout
en respectant un cadre*

L'enquête est en cela encourageante en nous indiquant que 87 % des jeunes pensent qu'il est possible d'améliorer les choses, de mieux se comprendre.

En tant qu'acteur et professionnel du sport, et policier, pensez-vous que le sport peut représenter un bon moyen de rapprochement entre les jeunes et les métiers régaliens de la sécurité et de la justice ?

Oui et c'est une évidence pour moi, le sport est un véhicule qui nous rapproche des jeunes. D'abord parce que tant de nos collègues, jeunes ou moins jeunes, sont des sportifs qui les côtoient dans leurs efforts sur bien des terrains. Le sport est aussi un contexte où les barrières sautent et le dialogue s'installe naturellement tout en respectant un cadre. Le courage, le goût de l'effort, l'altruisme de faire la passe ou de servir le collectif, et le respect de l'adversaire et de la règle, sont des valeurs communes du sport et des métiers de la sécurité.

Ma vie d'arbitre et de dirigeant de l'arbitrage où je n'ai eu de cesse de transmettre ma passion de policier au monde

du sport, et ma vie de policier où j'ai partagé ma passion de l'arbitrage avec mes collègues et autres magistrats, n'ont fait que renforcer mes convictions en ce sens. ■

Pascal GARIBIAN

Officier de police, de 1984 à 2008 à la Brigade de protection des mineurs de Paris (PP-PJ), de 2008 à 2011 chef adjoint de la communication DCSP, et de 2011 à 2013 porte-parole DGPN. Il a conduit parallèlement à son métier de policier, une brillante carrière d'arbitre international jusqu'en 2006, puis de président de la commission de discipline de la LFP de 2008 à 2013, et de directeur national de l'arbitrage à la Fédération Française de football de 2013 à 2023. Il est actuellement chef du SHPN au sein du Service d'information et de communication de la police nationale (SICoP).

IV. IMAGES ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

L'univers professionnel des métiers de la sécurité et de la justice est inégalement appréhendé, certains métiers sont peu connus ou délaissés

Quels sont les métiers de la sécurité et de la justice spontanément les plus cités ?

Dans le registre de la sécurité, l'évocation première (87 % des réponses) concerne les métiers des forces de l'ordre. Les deux qualifications – sécurité et forces de l'ordre – sont fortement associées dans les représentations des jeunes. Ces derniers mentionnent en premier lieu le métier de policier (78 %), à l'évidence le plus familier. Plus d'un jeune sur deux évoque le métier militaire (53 %), dont le métier de gendarme (37 %) qui est de loin le plus cité. S'imposent ensuite les métiers de la sécurité privée (69 %) dont il faut noter la relative connaissance parmi les jeunes, et tout particulièrement concernant l'existence des agents de sécurité privée (51 % des réponses dans cette catégorie). Le métier de pompier est cité spontanément par 28 % des jeunes, ce qui est une proportion non négligeable, conforme à la bonne image, y compris dans l'ensemble de la population, de cette catégorie d'agents en charge de l'aide et du secours aux personnes.

Dans le registre de la justice, les métiers d'avocat et de juge sont omniprésents dans les réponses spontanées des jeunes (respectivement 88 % et 83 %). Mais les autres métiers de l'appareil judiciaire sont très peu connus et identifiés; un greffier ou encore un notaire ne sont mentionnés que dans respectivement 7 % et 5 % des réponses. Quant à l'administration pénitentiaire, elle est quasiment absente des citations (2 % seulement). ■

78 %

Plus des trois quarts des jeunes citent spontanément le métier de policier pour évoquer un métier de la sécurité

Pouvez-vous citer 3 métiers en lien avec la sécurité ?

Base : à tous

87 %

**citent un métier
des forces de l'ordre**

Dont

Policier : 78 %

Gendarme : 37 %

Militaire : 24 %

28 %

**citent le métier
de pompier**

69 %

**citent un métier
de la sécurité privée**

Dont

Agent de sécurité (privée) : 51 %

Gardien : 14 %

Garde du corps : 13 %

Videur : 7 %

22 %

**citent d'autres
métiers**

Dont

Un métier de la santé : 5 %

Cybersécurité : 4 %

Un métier de la justice : 1 %

Une réelle défiance envers la justice

Les enquêtes récentes révèlent une perception mitigée, pour ne pas dire mauvaise, par les Français de l'institution judiciaire. En comparaison des opinions publiques d'autres pays en Europe, elle souffre en France incontestablement d'un déficit de confiance. C'est ce que montre la vague 14 du Baromètre de confiance politique du Cevipof. Ainsi c'est un Français sur deux (50 %), et une même proportion parmi les jeunes de 35 ans, qui dit ne pas avoir confiance dans les magistrats (50 %). En Allemagne, en Grande-Bretagne, et même en Italie, les opinions sont moins sévères (respectivement 29 %, 28 % et 46 %). Par ailleurs, les deux tiers des Français (67 %), et 57 % des moins de 35 ans, ne font pas confiance à la justice pour l'exécution des peines prononcées. Ce jugement est nettement plus atténué en Allemagne (37 %), en Grande-Bretagne (47 %). Les Italiens en revanche sont proches des Français sur ce point (65 %).

On notera enfin que la confiance dans l'institution policière est meilleure que celle qui est mesurée envers l'institution judiciaire. Et cela est vrai aussi parmi les jeunes. 70 % des Français expriment leur confiance envers les policiers (contre seulement 47 % pour les magistrats). L'écart est moins grand parmi les jeunes, 59 % contre 50 % pour les magistrats, soit -9 points. Mais leur image des forces de l'ordre s'impose comme plus positive que celle de la magistrature.

Pouvez-vous citer 3 métiers en lien avec la justice ?

Base : à tous

88 %

**citent le métier
d'avocat**

40 %

**citent un métier
des forces de l'ordre**

Dont
Policier : 36 %
Gendarme : 10 %

83 %

citent le métier de juge

Dont
Juge : 80 %
Procureur : 13 %
Magistrat : 8 %

30 %

**citent un autre
métier de la justice
(hors avocat et juge)**

Dont
Huissier : 10 %
Juriste : 8 %
Greffier : 7 %
Notaire : 5 %

15 %

citent d'autres métiers

Dont
Un métier de la politique : 5 %
Un métier de l'administration pénitentiaire : 2 %
Un métier de la médecine : 1 %
Éducateur / Médiateur : 1 %

**LES MÉTIERS D'AVOCAT
ET DE JUGE SONT NETTEMENT
LES PLUS CITÉS.**

**QUATRE JEUNES SUR DIX
PENSENT À UN MÉTIER
DES FORCES DE L'ORDRE
À L'ÉVOCATION DES
PROFESSIONS DE LA JUSTICE.**

Une image globalement favorable des métiers de la sécurité et de la justice

Les métiers de la sécurité et de la justice sont perçus positivement par une large majorité de jeunes. Certes avec des nuances d'appréciation, mais cela doit être souligné. Le métier de pompier est crédité d'un bonus qui devance de loin tous les autres : la quasi-unanimité des jeunes (96 %) en ont une bonne image, dont 77 % une très bonne image. En tant que métier de la sécurité civile en charge du secours et de la protection des populations, il fait l'objet d'une confiance inconditionnelle. Le métier militaire est aussi en très bonne place : 92 % en ont une image positive, dont 60 % très positive. En comparaison, les métiers de gendarme et de policier arrivent plus loin derrière mais sont évalués positivement par une large majorité (respectivement 72 % et 65 %). Et l'on remarquera que l'image du métier d'agent de sécurité privée est jugée plus favorablement que ces derniers (87 %). Il en est de même pour le métier d'agent du renseignement.

Les métiers de la justice font aussi l'objet d'une appréciation largement favorable. Huit

jeunes sur dix ont une image positive du métier de juge et près de neuf sur dix du métier d'avocat. Le métier de surveillant de prison, moins bien connu et sans doute moins valorisé socialement, bénéficie d'une appréciation un peu plus mitigée, mais une large majorité de jeunes (68 %) en ont néanmoins une image positive. ■

Des différences selon les catégories de jeunes

Cette image globalement favorable se trouve atténuée selon les profils socio-démographiques et culturels des jeunes interrogés. Ainsi le métier de gendarme est-il jugé moins positivement par les jeunes de gauche que par les jeunes de droite (- 13 points), par les jeunes non diplômés que par les jeunes diplômés (- 10 points). Il en est de même concernant le métier de policier : - 20 points d'image positive parmi les jeunes de gauche par rapport aux jeunes de droite et - 6 points parmi les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes. L'effet du diplôme se retrouve dans les appréciations qui sont portées à propos du métier de magistrat. Si 87 % des jeunes ayant un diplôme égal ou supérieur à bac +3 ont une image positive du métier de juge, ils sont 70 % parmi les jeunes n'ayant pas le bac (- 17 points). Un écart est enregistré dans le même sens entre les jeunes issus d'un milieu cadre et les jeunes issus de parents ouvriers (- 13 points). Jeunes de confession catholique et jeunes de confession musulmane n'ont pas tout à fait la même perception (- 10 points d'image positive parmi ces derniers comparés aux premiers). On notera enfin, que les jeunes déclarant un sentiment de discrimination ont toujours une image moins positive de ces métiers.

Pour chacun de ces métiers de la sécurité, diriez-vous que vous en avez une très bonne image, une assez bonne image, plutôt une mauvaise image, une très mauvaise image ?

Base : à tous

POMPIER



MILITAIRE



AVOCAT



AGENT DE SÉCURITÉ PRIVÉE



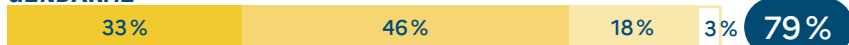
AGENT DU RENSEIGNEMENT



JUGE



GENDARME



SURVEILLANT DE PRISON



POLICIER



65 %

Près d'un tiers des jeunes ont une image positive du métier de policier



IV. IMAGES ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Pour chacun de ces métiers de la sécurité, diriez-vous que vous en avez une très bonne image, assez bonne image, plutôt une mauvaise image, une très mauvaise image ?

Base : à tous

■ Ils ont une très bonne image
et une assez bonne image



JUGE

80 %

■ Étudiants bac + 3	87 %
■ Cadres	86 %
■ Pays de la Loire	86 %
■ Chrétiens	83 %
■ Parent profession intermédiaire	83 %
■ Parent cadre supérieur	82 %



GENDARME

79 %

■ Normandie	85 %
■ Grand Est	85 %
■ Chrétiens	84 %
■ Diplôme > bac + 2	83 %
■ Droite	82 %
■ Parent cadre supérieur	82 %

■ Se sent discriminé(e) en raison du quartier	75 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de la religion	75 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de sa couleur de peau	74 %
■ Parent d'origine extra-européenne	74 %
■ Musulmans	73 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de ses idées politiques	70 %
■ Diplôme < bac	70 %
■ Ouvriers	69 %

■ Ruraux	76 %
■ Diplôme < bac	73 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de la religion	76 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de sa couleur de peau	76 %
■ Musulmans	75 %
■ Se sent discriminé(e) en raison du quartier	74 %
■ Gauche	69 %



POLICIER

65 %

■ Communes de 2000-20 000 hab.	77 %
■ Chrétiens	74 %
■ Diplôme > bac + 2	72 %
■ Droite	72 %
■ Grand Est	72 %
■ Ruraux	71 %
■ Parent cadre supérieur	70 %
■ Hommes	69 %

■ Femmes	63 %
■ Communes de plus de 100 000 hab.	62 %
■ Agglo parisienne	58 %
■ Parent ouvrier non qualifié	56 %
■ Parent d'origine extra-européenne	55 %
■ Se sent discriminé(e) en raison du quartier	55 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de sa couleur de peau	55 %
■ Se sent discriminé(e) en raison de la religion	54 %
■ Gauche	52 %
■ Musulmans	50 %

Le palmarès des qualités associées aux métiers de la sécurité

Ce sont les qualités humaines et altruistes qui sont d'abord mises en avant par les jeunes, ainsi que la vertu cardinale que représente le courage pour ce type de métiers. Pour la quasi-totalité des jeunes (93 %), ces qualités sont incontournables, et parmi eux nombreux sont ceux qui jugent qu'elles sont même primordiales, au même titre que le fait de vouloir faire respecter l'ordre et la loi. L'amour de l'ordre et de la discipline est aussi très fréquemment convoqué (89 %). Le fait d'avoir reçu une bonne formation est jugé essentiel par neuf jeunes sur dix, mais on notera que cette formation ne se réduit pas au seul fait d'avoir des diplômes. Ce dernier attribut est en effet moins souvent considéré comme important (66 %). Le fait d'être animé par une vocation est jugé important, mais ce n'est pas la qualité qui prime. Un jeune sur deux (48 %) tient la vocation pour essentielle. La bonne condition physique n'est pas oubliée. Elle est une qualité essentielle pour 92 % des jeunes. Le renoncement à sa vie personnelle est jugé comme moins prioritaire, néanmoins les deux tiers des jeunes (66 %) pensent qu'il s'agit là d'une qualité impor-

tante à déployer pour embrasser ce type de métier. Enfin, le fait d'accepter de mourir en service apparaît plus en retrait que les autres qualités, mais près des trois quarts des jeunes (73 %) jugent qu'il s'agit d'une qualité importante, et un gros tiers (35 %) très importante. ■

Des qualités contrastées selon les sensibilités politiques

Le palmarès des qualités jugées importantes pour exercer les métiers de la sécurité est assez consensuel et ne connaît pas de différences significatives selon les caractéristiques socio-démographiques des jeunes interrogés. En revanche, certaines variations en fonction de leurs positionnements politiques sont à noter. La panoplie des vertus convoquées diffère quelque peu. Ainsi les jeunes de gauche mettent-ils plus souvent en avant l'importance de l'aide et de la protection apportée aux populations (76 % contre 71 % des jeunes de droite), ainsi que la nécessité d'avoir une bonne formation (73 % contre 64 %). Les jeunes de droite invoquent plus fréquemment le fait d'aimer l'ordre et la discipline (55 % contre 48 % des jeunes de gauche), la nécessité de savoir prendre des risques (56 % contre 50 %), d'aimer l'action (48 % contre 37 %), l'obligation de renoncer à sa vie personnelle (33 % contre 17 %), ou encore le fait d'avoir des diplômes (31 % contre 25 %). Accepter de mourir en service est aussi une condition qu'ils évoquent davantage (39 % contre 29 % des jeunes de gauche, et 51 % des jeunes se classant à l'extrême-droite). Faire respecter la loi est pour ces derniers une qualité qui occupe les premiers rangs du palmarès (71 %, soit + 25 points que les jeunes se situant à l'extrême-gauche, + 15 points que ceux se classant à gauche, et + 9 points que ceux se positionnant à droite).

Pensez maintenant à l'ensemble de ces métiers de la sécurité. Estimez-vous que pour exercer un métier dans l'univers de la sécurité, il faut :

■ **Vouloir aider et protéger les populations**

72 % 93 %

■ **Être courageux**

62 % 93 %

■ **Avoir reçu une bonne formation**

68 % 92 %

■ **Être en bonne condition physique**

58 % 92 %

■ **Vouloir faire respecter la loi**

61 % 92 %

■ **Savoir prendre des risques**

53 % 91 %

■ **Aimer l'ordre et la discipline**

52 % 89 %

■ **Être animé par une vocation**

48 % 88 %

■ **Aimer l'action**

44 % 84 %

■ **Accepter de mourir en service**

35 % 73 %

■ **Avoir des diplômes**

35 % 66 %

■ **Savoir renoncer à sa vie personnelle**

35 % 66 %

■ Il faut beaucoup
cette qualité

■ Il faut
cette qualité

L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Si l'image des métiers de la sécurité est globalement positive, pour autant quelle est la capacité de ceux-ci à susciter au sein de la jeunesse des engagements ou des projets professionnels ?

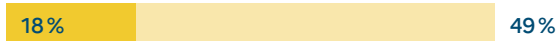
Personnellement, pourriez-vous envisager un jour d'exercer l'un des métiers de la sécurité suivants ?

Base : à tous

■ **Pompier**



■ **Militaire**



■ **Avocat**



■ **Gendarme**



■ **Agent du renseignement**



■ **Juge**



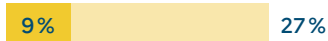
■ **Policier**



■ **Agent de sécurité privée**



■ **Surveillant de prison**



■ Oui, c'est certain ■ Oui

Les métiers de pompier, militaire et avocat sont les plus attractifs

L'attirance des jeunes pour les métiers de la sécurité et de la justice est réelle. Huit jeunes sur dix (83 %) peuvent éventuellement exercer une profession dans cet univers professionnel, et 42 % expriment même leur certitude quant à la réalisation d'un tel projet. Leurs choix se répartissent de façon différenciée selon les métiers. Pompier et militaire sont les deux métiers qui bénéficient de l'image la plus positive parmi les jeunes et leur bonne attractivité en découle : 53 % peuvent envisager d'être pompier (18 % en sont certains), et 49 % d'être militaire (18 % en sont certains). Certes des intentions aux actes le passage n'est pas assuré. Dans la réalité, les recrutements effectifs n'atteignent pas ces proportions. Néanmoins, on mesure là des dispositions plutôt favorables de la part des jeunes envers ces métiers et un vivier de recrutement non négligeable pour cet univers professionnel. La sécurité et la justice ne font pas figure de repoussoir dans les choix possibles professionnels s'offrant à eux. Plus du tiers des jeunes (37 %) se montre même disponible pour exercer le métier de policier (12 % en sont certains), cela

alors même qu'ils en ont une image globalement moins bonne et qu'ils jugent importante la réalité des problèmes entre les jeunes et la police. Plus mal identifiés, les métiers de la justice font l'objet d'un enthousiasme nettement plus mesuré. À l'exception du métier d'avocat qui pourrait tenter près d'un jeune sur deux (46 %), le métier de juge n'attire qu'à peine quatre sur dix d'entre eux (39 %). Le métier de surveillant de prison est, quant à lui, très peu sollicité. ■

37 %

Plus du tiers des jeunes envisage d'exercer un métier dans la police nationale

Une disponibilité pour les métiers de la sécurité qui varie selon les segments de la jeunesse

L'attractivité des métiers de la sécurité est indéniable mais elle connaît des variations significatives selon les profils socio-démographiques et culturels des jeunes interrogés. Trois facteurs apparaissent plus particulièrement discriminants. Tout d'abord le genre. Les hommes sont toujours plus enclins que les femmes à envisager ce type de métier, et ce quel qu'il soit : policier (41 % contre 33 % des femmes), militaire (59 % contre 39 %), gendarme (46 % contre 35 %), pompier (58 % contre 47 %), agent du renseignement (44 % contre 31 %) ou encore agent de sécurité privée (44 % contre 31 %).

L'effet de genre s'inverse concernant les métiers de la justice, mais plus modérément : 49 % des femmes envisageraient le métier d'avocat (43 % des hommes) et 41 % le métier de juge (38 % des hommes). Le métier de surveillant de prison, attire autant les unes que les autres (26 % des femmes et 28 % des hommes). S'impose ensuite l'effet du niveau de diplôme. Globalement les métiers de la sécurité attirent en plus forte proportion les jeunes d'un faible niveau de diplôme : 44 % des jeunes n'ayant pas le bac pourraient envisager d'exercer le métier de policier (36 % de ceux qui ont un niveau bac + 3 et plus, soit un écart de + 8 points). L'écart se marque encore davantage pour les métiers de militaire et de pompier (respectivement + 12 points), et particulièrement d'agent de sécurité (+ 22 points). Enfin, troisième facteur à prendre en compte, l'orientation politique.

Les métiers de la sécurité sont toujours plus attractifs pour les jeunes de droite que pour les jeunes de gauche, les jeunes se classant

au centre exprimant une opinion intermédiaire. Si 48 % des jeunes se classant à droite se disent attirés par le métier de policier, ils ne sont que 27 % parmi les jeunes de gauche et 38 % de ceux se classant au centre. Les écarts sont du même ordre quels que soient les métiers : pompier (58 % des jeunes de droite contre 48 % des jeunes de gauche), militaire (62 % contre 36 %), gendarme (52 % contre 27 %), agent du renseignement (49 % contre 35 %), agent de sécurité privée (47 % contre 27 %), surveillant de prison (32 % contre 21 %). On note aussi la même différence concernant les métiers de la justice.

Enfin, le facteur géographique mérite d'être pris en compte. Certains écarts selon les territoires sont perceptibles. Ainsi le métier de policier attire-t-il davantage les jeunes vivant en province que ceux résidant en Île-de-France (38 % contre 31 %), en zone rurale que dans l'agglomération parisienne (43 % contre 28 %). Il en est de même du métier de gendarme qui apparaît plus attractif dans les zones rurales et les petites communes que dans l'agglomération parisienne (45 % contre 36 %) et du métier de surveillant de prison (33 % contre 23 %).

La réalité de ces écarts ne doit pas oblitérer le fait que l'attractivité des métiers de la sécurité est non négligeable dans des segments de la jeunesse pourtant plus étrangers à cet univers professionnel : les femmes, les jeunes diplômés, et les jeunes ayant une orientation politique de gauche.

Les métiers qui attirent dans la police nationale

Les métiers de la police sont divers. De la protection à l'intervention, en passant par l'enquête, ce ne sont pas les mêmes façons de vivre le métier de policier ni non plus les mêmes ressorts d'attractivité que celui-ci peut exercer en direction des jeunes. La prédominance des missions liées au travail d'enquête (cybercriminalité, renseignement, police scientifique, police judiciaire), un jeune sur deux (49 %) pouvant être attiré par celui-ci, correspond à l'attraction que les personnages d'enquêteurs, représentés dans les fictions, films et séries, exercent sur les jeunes. La fascination de l'énigme et de sa résolution, de la police scientifique, de la démarche de renseignement transparaît derrière ce chiffre. En revanche, les missions d'intervention (police secours, CRS, Raid) et de

protection (brigade de protection) sont moins privilégiées (25 % respectivement). Peut-être parce qu'elles sont plus exposées, plus risquées, en contact direct avec les populations et que seuls les plus motivés peuvent envisager de s'y engager. Ainsi, chez les jeunes qui sont certains de vouloir exercer le métier de policier (37 % pour rappel), l'attraction pour les diverses missions de la police est nettement plus équilibrée : 34 % pour l'enquête, 32 % pour l'intervention et 30 % pour la protection. ■

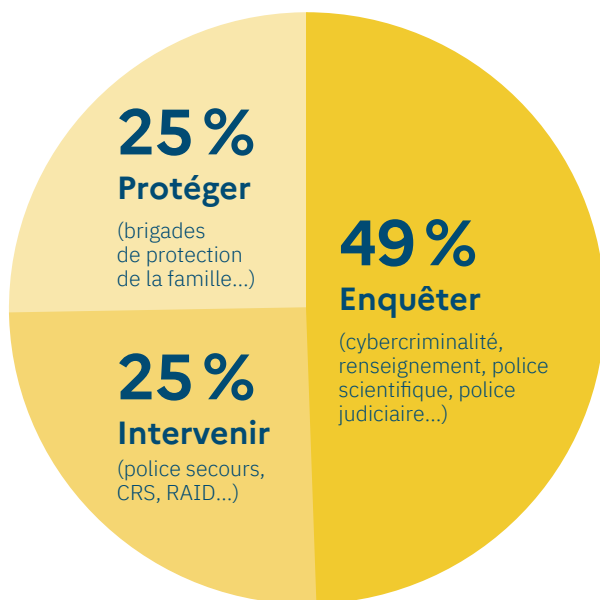
Des attirances contrastées

La mission d'enquête de loin la plus privilégiée, attire surtout les femmes (55 % contre 43 % des hommes), les jeunes ayant poursuivi des études supérieures (53 % contre 34 % des jeunes n'ayant pas le bac) ainsi que les jeunes se classant à gauche (55 % contre 44 % de ceux qui se classent à droite).

La mission d'intervention apparaît plus intéressante pour les jeunes hommes (33 % contre 17 % chez les femmes), les jeunes peu ou pas diplômés (33 % contre 22 % parmi les jeunes ayant un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac +2), mais aussi les enfants de policiers et de militaires (38 %), et enfin, les jeunes se positionnant à droite (32 % contre 18 % de ceux se positionnant à gauche). Enfin, la mission de protection connaît moins de différences sociales et culturelles, cependant on peut noter que les jeunes de confession musulmane y sont plus sensibles (29 % contre 23 % des jeunes catholiques).

Si l'on considère les métiers de la police nationale, il en existe plusieurs que l'on peut regrouper par thèmes selon leur principale fonction. Vous-même, personnellement quelle est la fonction de la police qui pourrait vous attirer le plus ?

Vouloir aider et protéger les populations



CONCERNANT LES MÉTIERS DE LA POLICE NATIONALE,

la moitié des jeunes se projette plutôt dans ceux qui privilégient l'enquête. Les missions de protection attirent autant que celles d'intervention

Pourquoi les métiers de la sécurité attirent-ils ?

Pour justifier une possible attirance pour ces métiers, les jeunes mettent d'abord en avant des raisons ayant une dimension morale où l'altruisme est un moteur premier : la défense et la protection des citoyens, la possibilité d'être au service de la justice sont les motivations qui rassemblent le plus grand nombre de réponses (respectivement 59 % et 42 %). Les motifs d'ordre régalien sont présents, mais à un moindre degré. Le respect de la loi et le maintien de l'ordre sont cités par un tiers des jeunes (34 %). Les aspects liés à l'action et à l'enquête qui peuvent être au cœur des métiers de la sécurité séduisent aussi (respectivement 37 % et 28 %).

En revanche, les allusions aux caractéristiques de ces métiers en termes d'emploi, de carrière et de rémunération sont reléguées au second plan. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas prises en compte, mais elles ne sont pas le ressort premier d'un engagement possible dans ces métiers. Ainsi les bénéfices escomptés d'une sécurité de l'emploi ne sont évoqués en premier choix de leurs éventuelles motivations que

par 26 % des jeunes, les évolutions de carrière par 21 % et le salaire par seulement 15 %.

Les métiers de la sécurité attirent beaucoup plus en raison de leur finalité qu'à travers des bénéfices dont ils sont éventuellement porteurs. On retrouve là un certain idéalisme et une quête de sens qui caractérisent les jeunes générations actuelles dans leurs engagements professionnels. ■

Des motivations qui varient selon les profils de jeunes

Quels que soient le genre, l'origine sociale, le niveau de diplôme, la défense et la protection des citoyens restent la motivation dominante pour exercer un métier de la sécurité. C'est donc un répertoire de valeurs qui est convoqué au premier chef. En revanche les autres attraits convoqués pour ce type de métiers connaissent des variations significatives selon les caractéristiques des jeunes interrogés. Ainsi la perspective d'un métier d'action attire-t-elle davantage les hommes (42 % contre 31 % des femmes). Par ailleurs, la dimension de la justice est plus présente parmi les femmes (47 % contre 37 % des hommes) ainsi que parmi les jeunes diplômés du supérieur (40 % contre 32 % des jeunes ayant un diplôme inférieur au bac). L'aspect régalien du respect de la loi et du maintien de l'ordre attire davantage les étudiants de l'enseignement supérieur (37 % des détenteurs d'un diplôme de niveau bac + 2 et plus contre 31 % des jeunes ne disposant pas du bac). Enfin la sécurité de l'emploi est une motivation un peu plus affirmée chez les jeunes disposant d'un faible niveau d'étude (33 %).

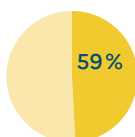
59 %

La défense et la protection des citoyens
sont la motivation première d'un éventuel
engagement dans un métier de la sécurité

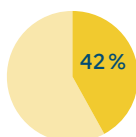
Quels sont les principaux éléments qui vous amèneraient dans les métiers de la sécurité ?

Base : à ceux intéressé(e)s par l'un des métiers (2 484 jeunes)

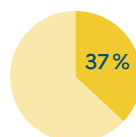
■ Défendre et protéger
les autres



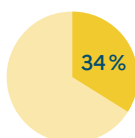
■ Rendre la justice



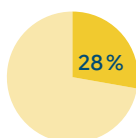
■ Avoir un métier
d'action



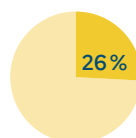
■ Faire respecter la loi
et maintenir l'ordre



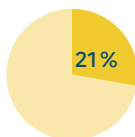
■ La possibilité de
faire des enquêtes
et chercher la vérité



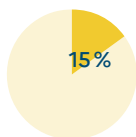
■ La sécurité
d'emploi



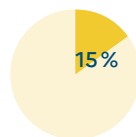
■ Les nombreuses
possibilités
d'évolution de carrière



■ La possibilité
d'avoir
une formation



■ Le salaire



Les freins à l'exercice des métiers de la sécurité

Le manque d'intérêt personnel pour cet univers professionnel est bien sûr la première raison avancée pour justifier l'absence d'attrait pour ces métiers. Mais d'autres arguments doivent être examinés. Le tout premier concerne la dangerosité associée à cet univers professionnel (41 % des réponses). Dans une moindre mesure la difficulté à accepter la violence à laquelle on peut être confronté est aussi évoquée (22 % des réponses). Du reste, les jeunes qui n'envisagent pas ces métiers mettent aussi en avant l'insuffisance de leurs capacités physiques (23 %).

Autre ensemble de raisons qui sont invoquées, celles qui sont liées aux conditions d'exercice de ces métiers et au mode de vie qu'ils supposent. Ainsi pour 30 % des jeunes interrogés, l'obligation de trop renoncer à sa vie familiale et personnelle est un obstacle pour ce type d'engagement professionnel. S'y ajoutent les contraintes horaires jugées difficiles (13 % des réponses) et le risque des mutations géographiques non choisies (12 %). Enfin, une certaine dévaluation de ces métiers est perceptible : l'absence

de reconnaissance (13 %) ou des salaires insuffisants (13 %) sont, certes de façon moindre, des raisons mises en avant. On notera que les motifs de rejet par opposition de principe sont quasi absents : seule une infime minorité des jeunes déclare être hostile à ce genre de métiers ou ne pas aimer l'autorité. ■

Des réticences ou des résistances de divers acabits

L'influence du cercle des proches n'est pas à exclure dans la décision d'engagement dans un métier de la sécurité. Les avis des jeunes sont partagés quant à leur capacité de décider en toute autonomie lorsque leurs proches expriment des réticences ou des critiques envers leur projet. Si une moitié d'entre eux (47 %) déclare être plutôt imperméable à celles-ci, une autre moitié (51 %) y serait sensible, et davantage les hommes que les femmes. Parmi eux, 26 % reconnaissent que cela les ferait réfléchir et 25 % qu'ils renonceraient.

Parmi les raisons de ne pas s'engager dans un métier de ce type, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à invoquer la dangerosité (52 % contre 27 % des hommes) et à exprimer leurs réticences vis-à-vis de la violence (28 % contre 15 % des hommes). Ces deux motifs apparaissent aussi plus fréquemment parmi les jeunes de gauche que parmi les jeunes de droite. L'insuffisance des compétences physiques jugées nécessaires est davantage mise en avant par les femmes que par les hommes (31 % contre 14 %). En revanche, ces derniers convoquent plus souvent la faible reconnaissance de ces métiers et la faiblesse des salaires (21 % respectivement). Seules 14 % des femmes évoquent les problèmes de reconnaissance et 7 % la question des salaires.

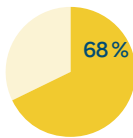
41%

Quatre jeunes sur dix jugent
ces métiers trop dangereux

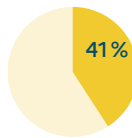
Quelles sont les raisons suivantes qui expliqueraient que vous n'ayez
pas envie d'exercer un métier dans la sécurité ?

Base : à ceux non-intéressé(e)s par l'un des métiers (525 jeunes)

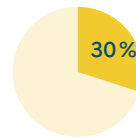
■ Ces métiers ne
m'intéressent pas



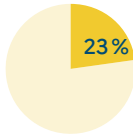
■ Ces métiers sont
trop dangereux



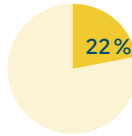
■ Il faut trop renoncer
à sa vie familiale
et personnelle



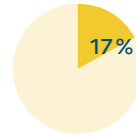
■ Je n'ai pas assez de
compétences
physiques



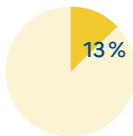
■ Je n'aime pas
la violence



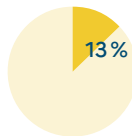
■ Ces métiers
sont mal
reconnus



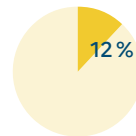
■ Ces métiers
sont mal payés



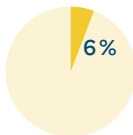
■ Il y a trop
de contraintes
horaires



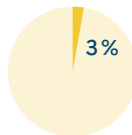
■ Je ne veux pas
être muté(e) loin
de chez moi



■ Je n'aime pas
l'autorité



■ Je suis contre
ce genre de métiers



UNE TYPOLOGIE

Afin de fournir une image synthétique des représentations et des dispositions des jeunes envers les champs professionnels de la sécurité et de la justice, une typologie a été construite en fonction des réponses données à trois questions clés (la perception du fonctionnement de la démocratie, la confiance dans les institutions de la sécurité et de la justice, ainsi que les opinions sur les images détaillées de la police). Ce traitement des données recueillies dans l'enquête permet d'identifier trois profils types au sein de la jeunesse selon leur rapport aux institutions régaliennes et leur volonté de s'engager dans les métiers qui leur sont associés.

24 %

Seul un quart des jeunes se montre « défiants critiques » vis-à-vis des métiers de la sécurité et de la justice

Trois profils types

C'est le niveau de confiance institutionnelle (*versus* de défiance) qui structure avant toute autre chose les attitudes et les dispositions des jeunes envers l'univers de la sécurité et de la justice.

■ **Premier profil**, largement majoritaire (56 % de l'ensemble de l'échantillon), les « confiants nuancés », soit des jeunes qui sont plutôt confiants envers les institutions régaliennes, mais qui sont aussi conscients des limites et des difficultés que leurs agents peuvent rencontrer sur le terrain. Ils adhèrent par exemple globalement à l'institution policière, mais savent aussi faire la part des choses.

■ **Le second profil**, est celui des « confiants convaincus », soit les jeunes dont l'adhésion de principe aux institutions régaliennes est un préalable et fait partie intégrante de leur système de valeurs. Il concerne un jeune sur cinq (20 %) de l'échantillon de l'enquête. Les jeunes relevant de ce profil se montrent moins

critiques que les « confiants nuancés » sur certains aspects communément reprochés – à tort ou à raison – aux forces de l'ordre. Ainsi 42 % considèrent que la police est trop violente dans certaines situations qui ne le méritent pas (contre 69 % des « confiants nuancés »), et 40 % qu'elle ne sanctionne pas ses agents lorsqu'ils agissent de manière fautive (contre 68 % des « confiants nuancés »). Ils sont aussi 45 % à considérer que s'il existe des problèmes graves entre les jeunes et la police, c'est d'abord la faute des jeunes (contre 21 % parmi les « confiants nuancés »).

■ **Le troisième profil**, les « défiants critiques », se démarque des deux premiers par une hostilité plus manifeste envers l'univers de la sécurité et de la justice ainsi que des institutions qui l'incarnent. Il représente un quart de l'échantillon (24 %). Parmi eux, seuls 8 % considèrent par exemple que les problèmes entre les jeunes et la police sont la faute des jeunes. Ils sont aussi

nettement moins nombreux à considérer par exemple la police efficace et compétente (37 % contre 69 % des « confiants nuancés » et 93 % des « confiants convaincus »).

Comme attendu, les « défiants critiques » expriment moins d'intérêt pour les métiers de la sécurité et de la justice, néanmoins c'est une large majorité d'entre eux qui pourrait les envisager

(70 % contre respectivement 86 % et 88 % des « confiants nuancés » et des « confiants convaincus »). La défiance et la critique exprimées ne sont donc pas rédhibitoires dans la construction d'un projet professionnel dans ce champ d'exercice. C'est un point à prendre en considération en matière de vivier de recrutement pour ces métiers. ■

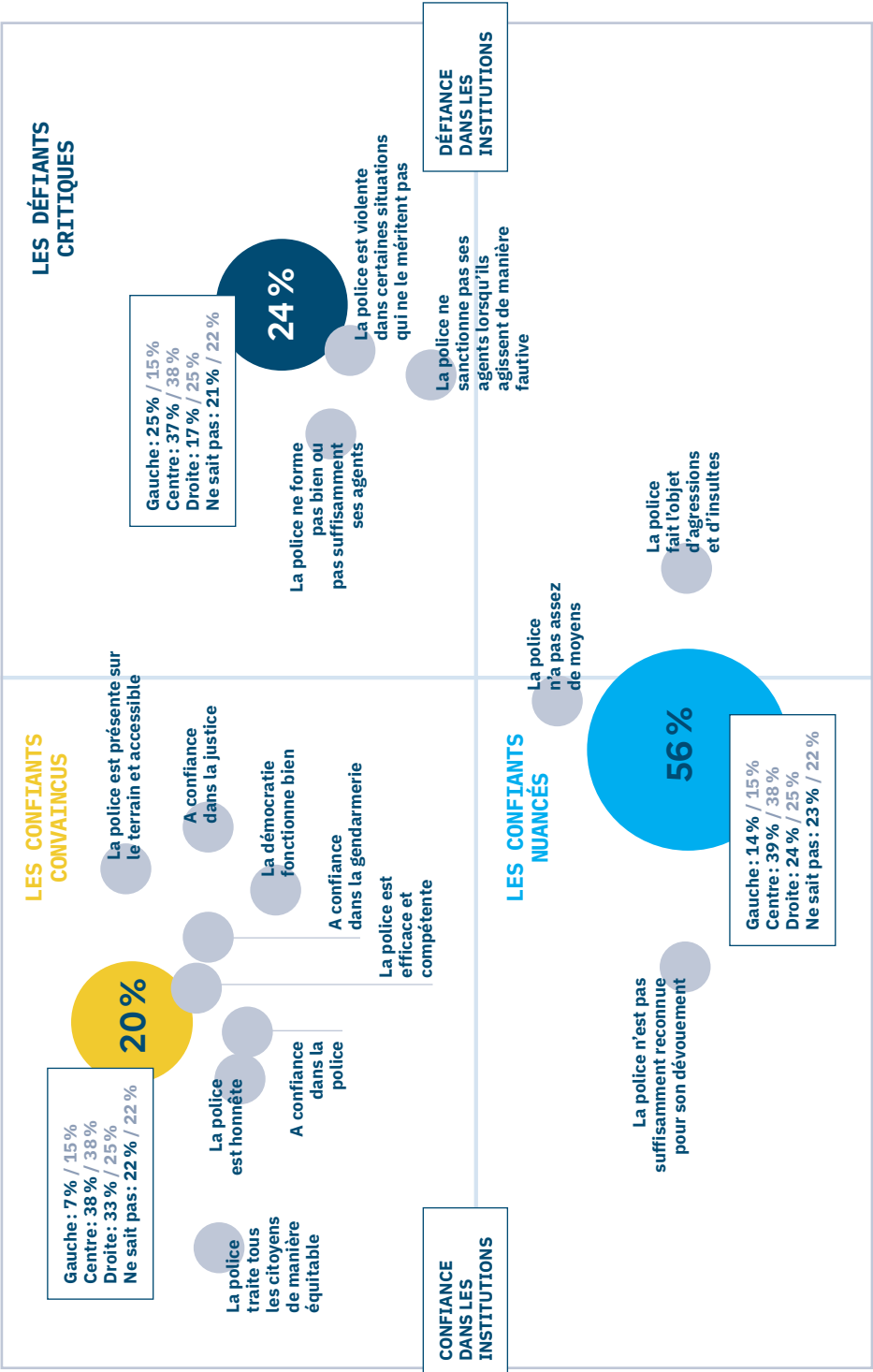
Qui sont les « défiants critiques » ?

Ils se comptent en plus grand nombre parmi les jeunes femmes (59 % contre 41 % des hommes). *A contrario*, parmi les jeunes hommes les « confiants convaincus » sont plus nombreux (63 % contre 37 % des femmes). Le profil des « confiants nuancés » ne connaît pas de différences selon le genre.

Ils appartiennent plus fréquemment aux milieux populaires et disposent d'un niveau d'études moins élevé que la moyenne : seuls 17 % d'entre eux ont un niveau d'études supérieur ou égal à bac + 3 tandis que 40 % n'ont pas le bac. Néanmoins, un gros tiers (36 %) des étudiants ayant un niveau bac + 3 ou plus se range aussi parmi eux.

Le positionnement politique est discriminant mais n'est pas à lui seul explicatif. Parmi les jeunes se classant à gauche, un quart (25 %) se montre « défiants critiques » (contre 14 % « confiants nuancés » et 7 % « confiants convaincus »). On trouve parmi les « défiants critiques », 17 % de jeunes se classant à droite et 37 % se situant au centre.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES TROIS PROFILS TYPES





Général d'armée Christian RODRIGUEZ

Directeur général
de la gendarmerie nationale

La gendarmerie, je la conçois d'abord comme une police de paix publique. Notre premier objectif est d'assurer à la population une vie quotidienne sûre et apaisée. Et pour ce faire, je ne vois pas de méthode plus efficace que d'être présent auprès des gens pour mieux tenir compte de leurs attentes et de leurs besoins. Je ne connais pas de meilleur moyen que la confiance, la considération et le respect mutuels. Par conséquent, la relation avec la population est au cœur de notre institution. Loin d'être une variable d'ajustement, elle constitue le socle, la condition nécessaire de notre engagement. C'est elle qui structure notre mission, c'est elle qui innerve toute notre construction intellectuelle. On ne protège pas les gens sans eux, encore moins contre eux ; on les protège pour et avec eux. Et on les protège d'autant mieux qu'on les connaît, les écoute et les comprend. La confiance est un cercle vertueux : de la qualité de cette relation, nous tirons une part importante de notre légitimité et de notre efficacité.

Ce rôle essentiel de médiation et de régulation sociales, j'y suis très attaché. C'est la raison pour laquelle j'ai été heureux de découvrir les résultats de l'en-

quête réalisée par Continuum Lab, le Cevipof, le Groupe INTÉRIALE et l'Institut BVA, sous la direction d'Anne Muxel. 76 % des jeunes interrogés ont en effet confiance dans la gendarmerie, près de 80 % d'entre eux ont une bonne image de notre métier : ce sont là des chiffres qui font plaisir à lire ! Et qui, je crois, valident notre stratégie et nos façons de travailler. De même, je me réjouis de constater que plus de la moitié de ces jeunes ont entendu parler de nous en bien dans leur famille ou leur cercle proche. Là aussi, c'est un signal très encourageant.

Bien sûr, on peut toujours mieux faire ! On doit même s'y efforcer. 23 % des jeunes sondés expriment une confiance moindre, voire une forme de défiance à notre égard. Bien plus inquiétant, presque tous considèrent qu'il existe de « *graves problèmes* » entre les jeunes et les forces de l'ordre. En démocratie, nul ne peut se satisfaire d'une telle relation conflictuelle avec une partie de la population, quelle qu'elle soit. Et moins encore, peut-être, avec la jeunesse, dès lors que celle-ci représente l'avenir du pays. L'enjeu en est crucial, si l'on fait l'hypothèse, comme Sébastien Roché, que « *les agents de l'État sont les liens entre les adolescents*



*La relation avec la population
est au cœur de notre institution.
Elle constitue le socle,
la condition nécessaire
de notre engagement*

et la Nation »¹ et que, par là même, ils contribuent à informer leur adhésion à la communauté nationale et aux règles qui l'organisent.

Sans doute y a-t-il un âge où l'on se montre davantage rétif à la norme, à la contrainte et à l'autorité. Cela ne signifie pas pour autant que les jeunes soient, par principe, hostiles aux forces de l'ordre. Nombre d'entre eux envisagent d'ailleurs d'y faire carrière – je m'en félicite et je les y encourage ! Ils trouveront toujours au sein de la gendarmerie de quoi satisfaire leurs aspirations. Depuis plusieurs années, nous ne cessons de développer les actions en faveur et à destination des jeunes, sous l'égide de notre Commandement pour les réserves et la jeunesse. L'objectif est de renforcer le lien, de partager nos valeurs, de sensibiliser à nos métiers et de multiplier les passerelles vers les carrières dans nos rangs, selon les âges, les envies et les ambitions de chacun. Je songe bien sûr à la réserve opérationnelle et aux Cadets de la gendarmerie présents partout sur le territoire, je songe également aux classes Prépas Talents. Autant de dispositifs que nous avons mis en place dans le but d'accompagner les jeunes

qui souhaitent s'engager au service de la France et des Français.

La jeunesse, nous ne cherchons pas seulement à la mobiliser – parce que nous croyons en elle –, nous voulons aussi la protéger à chaque fois qu'elle en manifeste le besoin. Tel est l'objectif des Maisons de protection des familles que nous avons créées, dès 2020, sur l'ensemble du territoire. Plaçant la notion de confiance au cœur de leur fonctionnement, elles visent à accueillir, accompagner et protéger les personnes vulnérables, notamment les jeunes, les enfants ou encore les femmes victimes de violences intrafamiliales ou de violences sexuelles. Lieux d'écoute et de bienveillance, elles sont aussi des lieux d'expérimentation où l'on développe des programmes inédits tels que le dispositif Horus qui aide les enfants témoins d'une interpellation de force à comprendre cet événement et à surmonter l'éventuel traumatisme qui en résulte. Nous essayons le plus possible d'être attentifs à nos interventions et interactions avec les jeunes.



¹ Sébastien Roché, *La Nation inachevée. La jeunesse face à l'école et la police*, Paris, Grasset, 2022.



En définitive, quel est le fondement de saines relations entre la population et les forces de l'ordre ? À mes yeux, c'est le principe intangible d'égalité de tous devant la loi, inscrit aux articles 1^{er} et 6 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. C'est à juste titre que la jeunesse s'y montre farouchement attachée ! J'entends par là l'égalité dans l'accès au service public de la sécurité, mais aussi l'égalité dans l'œil des forces de l'ordre. Toute entorse au principe d'égalité garanti par la loi ne pourrait que nuire à nos relations avec la population. Alors, certes, il ne suffit pas d'énoncer les principes ; il faut aussi les traduire en actes quotidiens. Cela passe par le comportement ordinaire des gendarmes dans le cadre de leurs missions, mais aussi – j'y insiste – en dehors de celles-ci. Nous devons être exemplaires en toutes circonstances. Qu'attend-t-on de nous ? Que nous incarnions des principes et des valeurs, que nous respections et fassions respecter l'État de droit qui est le contraire de l'arbitraire. Que l'on mette

en œuvre des savoir-faire, mais aussi des savoir-être – efficaces et irréprochables, les uns comme les autres. Cela passe donc par le respect de la déontologie – c'est la lettre : le cadre légal et réglementaire – et par le respect de l'éthique – c'est l'esprit : toujours faire ce qui est bien et juste. L'encadrement de proximité joue là un rôle essentiel, de même que la formation initiale et continue, ainsi que l'action de l'IGGN. Voilà pourquoi nous ne cessons de les renforcer.

Pour bien faire son travail, une force de l'ordre doit s'insérer parmi la société, et non pas seulement chercher à s'imposer à elle. À bien des égards, la création historique de 200 brigades nouvelles de gendarmerie – voulue par le président de la République et le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer va y contribuer puissamment. Nous sommes des militaires-citoyens, au sens où, bien sûr, nous sommes intégrés au cœur de la cité que nous avons mission de protéger. Mais



Le fondement de saines relations entre la population et les forces de l'ordre, c'est le principe intangible d'égalité de tous devant la loi

aussi parce que nous agissons au nom de principes qui nous dépassent et engagent la République tout entière. Il ne faut jamais l'oublier. ■

Fils et frère de gendarmes, le général d'armée Christian Rodriguez a été nommé directeur général de la gendarmerie nationale lors du Conseil des ministres du 30 octobre 2019. À l'issue de son cursus d'ingénieur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, il a rejoint les rangs de l'École des officiers de la gendarmerie nationale en 1986. Durant plus de trente-cinq ans d'engagement, il a exercé des responsabilités de commandement opérationnel, de réflexion stratégique, de conception et de direction, dans les territoires, en état-major, en administration centrale, ainsi qu'en cabinet ministériel. Il a débuté sa carrière en gendarmerie mobile, en qualité de commandant de peloton au sein de l'escadron de Dijon, puis à la tête de l'escadron blindé de Thionville. Il a notamment été engagé en Corse et en Nouvelle-Calédonie, lors d'événements majeurs de rétablissement de l'ordre. Par la suite, il a commandé la compagnie de gendarmerie départementale de Pornic (Loire-Atlantique), le groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie, puis la région de gendarmerie de Corse. À la sortie de l'École de guerre, il a rejoint le Centre de prospective de la gendarmerie, avant de servir au cabinet du DGGN où il a notamment contribué à l'intégration de l'Armée au ministère de l'Intérieur. Nommé officier général en 2013, il devient conseiller Gendarmerie du ministre de l'Intérieur, poste où il est confronté à la vague d'attentats djihadistes de 2015-2016. Le 1^{er} septembre 2016, il est nommé Major général de la gendarmerie nationale. Le 7 juillet 2023, il a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.



Tribune de Julien MARION

Directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises

Comme directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, mais aussi tout simplement comme citoyen, je me réjouis des conclusions très positives de votre enquête concernant la perception de l'action de la sécurité civile en général et des sapeurs-pompiers en particulier.

Je n'en suis nullement surpris cependant car à l'instar de nos concitoyens, je sais la valeur des femmes et des hommes qui font le choix de ce bel engagement au service des autres, justifiant l'excellente image dont ils jouissent au sein de la population.

Si tout le monde identifie globalement la figure du sapeur-pompier, peu de gens ont une vision claire de ce qu'est la sécurité civile. Il faut dire que le terme désigne une pluralité d'acteurs que sont les sapeurs-pompiers, les sapeurs-sauveteurs, les bénévoles des associations agréées et les personnels des moyens nationaux, pilotes, mécaniciens, démineurs, personnels des établissements

de soutien. Chaque structure ayant son histoire et sa singularité mais toutes concourant à la même mission de protection et de secours, des femmes et des hommes, des biens et de l'environnement en France mais également hors de nos frontières.

Les 197 800 sapeurs-pompiers volontaires, les 41 800 professionnels et les 13 200 militaires constituent la principale force territoriale et sont un maillon essentiel de la chaîne du secours, comme en attestent les 4 680 900 interventions réalisées chaque année, soit une intervention toutes les 7 secondes et les 3 841 300 victimes prises en charge.

Les services d'incendie et de secours sont un réseau unique. Ils incarnent plus que tout autre le service public de proximité, celui sur lequel chacune et chacun sait pouvoir compter notamment dans les moments difficiles. Avec les autres acteurs de la sécurité civile, les sapeurs-pompiers disent si bien ce qu'est notre République tant ils incarnent ses valeurs de courage, de solidarité,



*Les sapeurs-pompiers disent
si bien ce qu'est notre République
tant ils incarnent ses valeurs
de courage, de solidarité,
de résilience et d'engagement*

de résilience et d'engagement. Des qualités indispensables à l'accomplissement de leurs missions et autant de valeurs qui suscitent une forte adhésion comme en attestent les résultats de votre enquête.

Il est vrai que quand des feux hors normes embrasent tout le pays comme à l'été dernier, lorsque des inondations ravagent certains territoires, plus généralement quand un événement de sécurité civile survient, les acteurs de la sécurité civile représentent l'État protecteur et montrent à travers leurs actes et leur courage que la solidarité et l'altruisme ne sont pas des vains mots.

Le volontariat est un des piliers du modèle de sécurité civile Français. Nous avons donc besoin de jeunes qui s'engagent. Il existe de nombreux dispositifs pour les accueillir (cadets ; jeunes sapeurs-pompiers, réserve citoyenne) sans compter les nombreuses opportunités professionnelles qui sont à saisir dans les différentes structures de la sécurité civile tout au long de l'année.

Il faut donc oser l'engagement citoyen au sein de la sécurité civile ! ■

Julien MARION est diplômé de Sciences Po, de la libre université de Berlin puis de l'ENA. Il alterne postes ministériels et préfectoraux, successivement directeur de cabinet du préfet de la Vienne, directeur adjoint du cabinet du secrétaire général du ministère de l'Intérieur (2004-2007), chef de cabinet de la ministre de la Santé et des Sports (2007-2010), conseiller spécial au cabinet de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, secrétaire général de la préfecture de Côte-d'Or, puis de l'Oise, directeur des sapeurs-pompiers au ministère de l'Intérieur. De 2017 à 2021, il est nommé directeur de la police générale à la préfecture de police de Paris, puis de 2021 à 2022, il exerce comme préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de police. Il occupait depuis 2022 le poste de directeur du cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée de la citoyenneté, Sonia Backès. Parallèlement, il est aussi directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin. Il est nommé directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises au ministère de l'Intérieur en juillet 2023, poste qu'il occupe à ce jour.



Laurent RIDEL

Directeur de l'administration
pénitentiaire au ministère de la Justice

Que vous inspirent ces chiffres sur l'image et l'attractivité des métiers régaliens sécurité/ justice ?

Ces chiffres me confortent dans le fait que globalement les métiers de la justice, notamment ceux liés à l'administration pénitentiaire, sont peu connus alors même que, dans le sondage, 90 % des répondants estiment que la justice est indispensable à la société et que 68 % des personnes interrogées ont une bonne image des surveillants pénitentiaires. Cela renforce le souhait de la direction de l'administration pénitentiaire de mieux faire connaître les missions et métiers de cette institution régaliennne indispensable au bon fonctionnement de la société.

Quelles actions du ministère de la Justice et de ses partenaires pourraient améliorer l'image et la notoriété de ces métiers ?

Le déficit de connaissances est effectivement très conséquent. Il convient donc de lancer un plan d'envergure permettant de mieux faire connaître les réalités pénitentiaires. Cela passe par un effort notable en terme de communication notamment en direction des jeunes. Il importe en effet d'insister sur l'extrême diversité et la richesse des métiers pénitentiaires, leur caractère très humain et leur utilité sociale. Ce sont de vrais métiers de service public qui peuvent attirer des jeunes en quête de sens. Enfin, il faut insister sur la reconnaissance que la société doit aux fonctionnaires pénitentiaires ; raison pour laquelle nous avons obtenu des revalorisations statutaires d'envergure ainsi que des mesures symboliques attestant de l'importance de cette administration pour la société : participation au défilé du 14 juillet et instauration des journées nationales de l'administration pénitentiaire.



*Les métiers pénitentiaires
sont de vrais métiers de service
public qui peuvent attirer
des jeunes en quête de sens*

**Les trois raisons prioritaires
qui attirent les jeunes vers
les métiers de la sécurité et
de la justice sont liées au sens
du métier, plus qu'aux avantages
matériels liés à ces métiers,
cela vous surprend-il ?**

Pas du tout. Ce constat s'inscrit en cohérence avec ma réponse précédente. Les métiers pénitentiaires qui contribuent à la sécurité de nos concitoyens, à l'équilibre de la société, à la défense des valeurs républicaines sont en effet des métiers porteurs de sens qui allient justice, sécurité et humanité. ■

Laurent RIDEL est directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice depuis 2021.

Il a accompli toute sa carrière au sein de l'administration pénitentiaire.

Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris entre 2016 et 2021, il a également exercé les fonctions de directeur interrégional des services pénitentiaires d'outre-mer de 2010 à 2015. Il a été conseiller pour les affaires pénitentiaires au cabinet du garde des Sceaux en 2005.

Il a commencé sa carrière en 1986, en tant que sous-directeur de la maison centrale de Saint-Maur.



Christian SONRIER

Président de l'Association
des hauts fonctionnaires
de la police nationale

Cette étude scientifique produite par le think tank Continuum-Lab, dont l'Association des hauts fonctionnaires de la police nationale (AHFPN) est membre fondateur, est d'une vive actualité !

Qui ne voit aujourd'hui l'ardente nécessité de retisser, parfois même de tisser, des liens, des échanges, et *in fine* construire une confiance solide et durable entre notre jeunesse et les représentants des métiers et institutions régaliennes de sécurité et de justice.

La jeunesse, c'est l'avenir d'une Nation, c'est son cœur battant et sa promesse de pérennité. Les institutions régaliennes sont les fondements protecteurs de la République et de la démocratie. Les deux ont partie liée pour conjuguer leurs talents et leurs espérances.

L'étude conduite en septembre 2022, fait suite aux réflexions de l'AHFPN et de la mutuelle INTÉRIALE, par rapport aux résultats du baromètre Cevipof sur la confiance de la population dans les institutions (analyse dont nous sommes tous deux mécènes).

Ces résultats montraient en effet, en mars 2021, un très faible taux de confiance des jeunes dans la police : seulement 52 %, contre 69 % pour la population générale.

L'étude scientifique du Continuum-Lab réalisée sous l'égide d'Anne Muxel a souhaité affiner le lien Jeunesse-Sécurité-Justice.

Les résultats sont inédits et particulièrement encourageants. Ils montrent d'abord, et c'est l'élément le plus optimiste, une jeunesse prête à s'engager fortement dans les métiers régaliens. 38 % des jeunes envisagent même d'embrasser une carrière dans la police...

À un moment où les forces de sécurité et la justice font l'objet de critiques de la part de certains médias ou représentants politiques, ces résultats leur apportent un sévère démenti.

Par ailleurs, face à un taux de confiance des jeunes dans la police passé à 65 % (qui dément là encore l'idée d'un divorce profond), on doit surtout se réjouir de la croyance de 87 % de notre jeunesse en



*Les résultats de l'étude
montrent une jeunesse prête
à s'engager fortement
dans les métiers régaliens*

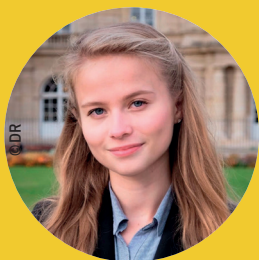
la possibilité d'améliorer les relations entre les jeunes et la police.

Notre Association des hauts fonctionnaires de la police nationale avait d'ailleurs, dès octobre 2020, mis l'accent dans son rapport « Les policiers au cœur des violences » sur la nécessité de développer des actions de communication et de pédagogie sur la légitimité de l'usage de la force et sur la notion de risque lié à toute action de police. Nous avons préconisé également la création d'une réserve opérationnelle, mesure qui depuis a été mise en œuvre et contribue à ce rapprochement jeunesse-police.

Cette étude scientifique permettra assurément la poursuite de ces actions de pédagogie pour affermir la confiance entre la jeunesse et la police nationale. Notre association continuera à y prendre toute sa part, comme nous l'avons fait récemment, par exemple, en échangeant avec les étudiants de l'école d'affaires publiques de Sciences Po. ■

Christian SONRIER, préside l'Association des hauts fonctionnaires de la police nationale depuis 2017. Après la réussite au concours de commissaire de police et ses études à l'École nationale supérieure de police de 1976 à 1977, il occupe différents postes de chef de circonscription de police et de sûreté urbaine de 1977 à 1993. Nommé DDSP de la Savoie en 1993, il devient conseiller technique du ministre de l'Intérieur de 2002 à 2004. Après avoir été DDSP des Hauts-de-Seine de 2007 à 2009, il est nommé directeur de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne de 2009 à 2013, et inspecteur général de la police nationale de 2013 à 2018.

PAROLE AUX JEUNES ENGAGÉS



Elisa HEUSCH

Diplômée du Master Droit
public sécurité et défense

**Que vous inspirent les données
de cette enquête inédite
sur les jeunes et leur perception
des institutions et des métiers
de la sécurité et de la justice ?**

Ma première impression est que ces chiffres, illustrant une adhésion majoritaire de la jeunesse aux métiers de la sécurité, ne sont pas étonnants. Étant en contact quotidien avec des jeunes intéressés, voire passionnés par les thématiques de la sécurité et de la défense au sein d'associations sur ces domaines, je sais qu'ils sont nombreux et viennent d'horizons différents. Cependant, cette étude démontre que ces jeunes, qu'il est possible de rencontrer dans des associations comme Paroles de Défense, les Jeunes IHEDN ou plus généralement celles de la Fédération Atlas, ne forment pas un microcosme rare mais s'inscrivent bien dans un état d'esprit collectif plus large, contrairement à l'image que certains médias peuvent véhiculer. Enfin, j'aimerais souligner, *a contrario*, l'inquiétude que peut révéler la lecture des chiffres relatifs à la justice. Que ses métiers

soient mal aimés parce que mal connus ou mal perçus, il semble urgent de rétablir la confiance avec l'une des branches essentielles à notre système démocratique.

**Quelles actions selon
vous seraient susceptibles
de modifier ce niveau de confiance
et d'engagement de notre jeunesse
vis-à-vis des institutions
de la sécurité et de la justice ?**

Je pense que la confiance s'acquiert avant toute chose par la transparence. En ce sens, toute action augmentant l'ouverture des portes de nos institutions et l'accessibilité de leur langage doit permettre à chaque citoyen, aussi jeune soit-il, de comprendre leurs mécanismes et enjeux. La confiance du jeune citoyen se construit également par des actions lui offrant la possibilité de vérifier comment la sécurité et la justice sont maintenues en son nom. C'est en prenant appui sur ce socle essentiel de transparence puis de confiance que l'engagement pourra germer. Ce degré supplémentaire qu'est celui de l'engagement peut aussi être suscité, il



*Ma perception positive
de cet univers professionnel
est à l'origine de ma motivation
à les rejoindre : des métiers-
passion, au service de l'intérêt
général*

me semble, par la valorisation des parcours des hommes et des femmes qui œuvrent pour ces institutions.

En tant que jeune étudiante engagée dans une voie universitaire qui prépare aux métiers de la sécurité et de la défense, comment percevez-vous aujourd'hui l'univers professionnel dans lequel vous envisagez votre insertion prochaine ? Est-ce, selon vous, assez simple ou complexe d'obtenir des renseignements sur les métiers de la sécurité et de la justice ?

Ma perception positive de cet univers professionnel est évidemment à l'origine de ma motivation à le rejoindre : des métiers-passions, hors du commun et, surtout, au service de l'intérêt général. Pour autant, j'ai bien conscience des difficultés et sacrifices qu'il implique en contrepartie. Il est certain que ma motivation a été soutenue par la facilité à obtenir des renseignements dès que recherchés. À titre d'exemple, lorsque j'étais collégienne, je rêvais de découvrir l'intérieur d'un commissariat. Il m'a suffi

de partager ce souhait à l'accueil de celui de mon quartier pour que, quelques mois plus tard, j'y sois stagiaire. J'ai alors passé une semaine à rencontrer des policiers et policières passionnés et fiers de partager leurs expériences. Aujourd'hui, la communication des différentes institutions est tellement riche, notamment grâce à sa digitalisation, qu'il est parfois difficile de savoir où chercher dans ce flot informationnel. En cela, l'association des Jeunes IHEDN se veut être une proposition d'interface entre la jeunesse et l'univers de la sécurité et de la défense. Ainsi, elle offre la possibilité de découvrir ce monde, hors des sentiers purement institutionnels, par des articles, conférences, visites, podcasts et rencontres réalisés par des jeunes issus de la société civile et s'adressant à ces mêmes jeunes. ■

Elisa HEUSCH, diplômée du Master Droit public sécurité et défense
• Mention bien • Université Paris II Panthéon-Assas. Lauréate du 2^e prix de mémoire de Master du Continuum Lab.



Tanguy BORNET

Responsable du comité d'étude
sur la sécurité intérieure des Jeunes IHEDN
Chargé de mission gestion de crise
dans la fonction publique d'État

L'association des Jeunes IHEDN a eu la chance de participer activement à l'étude sur les jeunes et les métiers de la sécurité et de la justice. Au côté d'Anne Muxel (directrice de recherches au Cevipof), quelques membres ont pu réaliser des entretiens collectifs afin de préciser le questionnaire de cette enquête. Cette étude va permettre de mieux comprendre les images, les représentations et l'attractivité de ces secteurs d'activités par la jeunesse. Les résultats sont à analyser avec intérêt.

Que pensez-vous des chiffres ?

Les différentes crises sociales récentes montrent une particulière réticence envers les institutions. L'enquête révèle que presque quatre jeunes sur dix pensent que la démocratie fonctionne mal en France.

Au-delà de l'efficacité du fonctionnement démocratique, la confiance dans les institutions est indispensable pour assurer une paix dans notre société. Or, nos échanges montrent que la construction de l'opinion par la jeunesse ne s'appuie pas systématiquement sur une expérience personnelle.

La complexité de nos institutions est un frein indéniable. Des acteurs du continuum de sécurité jusqu'au fonctionnement de leurs missions, l'écosystème se complexifie au fil du temps.

La lecture la plus inquiétante de cette enquête montre qu'un tiers des jeunes pense qu'il est normal pour certaines personnes d'utiliser la violence pour défendre leurs intérêts. Une fin qui justifie de tels moyens. Le croisement de ce chiffre avec la défiance en notre modèle



*J'ai une confiance totale
dans les acteurs de la sécurité
pour établir une proximité
et un espace d'échange
privilegié avec les jeunes*

démocratique conduit à une cristallisation de la tension avec une opposition entre le citoyen et l'État.

L'éclatement des métiers de la sécurité par le morcellement d'acteurs déclenche une dynamique favorable à la filière de la sécurité. Les institutions comme les acteurs étatiques puisent dans un vivier identique sous tension. La question de l'attractivité devient un axe majeur d'efforts à faire pour nos organisations pour relever les défis de demain. Nous devons réfléchir collectivement pour assurer la pérennité de cette filière et construire des carrières professionnelles hybrides.

Que pensez-vous qu'il est possible de faire pour améliorer les relations entre les jeunes et la police ?

C'est une question complexe. Il faut rester humble face à cet enjeu. L'étude nous montre un constat unanime, 92 % des jeunes pensent qu'il existe un problème entre les jeunes et les forces de

l'ordre. Je retiens la volonté de chacun d'aller de l'avant. Nos acteurs étatiques évoluent sans cesse pour faire preuve de toujours plus d'innovation au profit du resserrement du lien entre la jeunesse et les forces de l'ordre. De plus, 87 % des jeunes pensent qu'il est possible d'améliorer cette relation. Le croisement entre cette volonté et les moyens associés va porter ses fruits. Les occasions semblent nombreuses puisque 84 % des jeunes ont eu affaire à la police. J'ai une confiance totale dans les acteurs de la sécurité pour profiter de chaque opportunité pour établir une proximité et un espace d'échange privilégié. ■

Tanguy BORNET, responsable du comité d'étude sur la sécurité intérieure des Jeunes IHEDN. Chargé de mission gestion de crise dans la fonction publique d'État.



CONCLUSION GÉNÉRALE

A l'issue de cette exploration des rapports entre les jeunes et les agents des métiers de la sécurité et de la justice dans leur diversité, il faut constater l'absence de rupture entre ces deux univers d'expériences, contrairement à ce qui est souvent dit sur le sujet. Les jeunes dans leur majorité ont confiance dans l'armée, la gendarmerie, la police et la justice. Leurs appréciations sont circonstanciées et fondées sur un diagnostic souvent lucide qui n'exclut pas la nuance, voire une critique exigeante. Les difficultés, lorsqu'il y en a, sont décryptées avec précision et équilibre mais sans remettre en cause, dans la plupart des cas, leur confiance générale. Seule l'institution judiciaire voit son crédit entamé par les dysfonctions que les jeunes lui prêtent. Mais même dans ce cas, la confiance est suffisante pour que les jeunes puissent envisager un avenir professionnel dans ce secteur.

L'enquête bat en brèche nombre d'idées reçues sur l'image que les jeunes ont de l'univers professionnel de la sécurité et

de la justice. La sécurité est reconnue pour son rôle central dans la vie quotidienne des citoyens mais aussi comme un horizon de métiers désirable. Les jeunes prêtent suffisamment de qualités aux métiers de la sécurité pour envisager un jour d'éventuellement les rejoindre et participer à leurs missions de défense et de protection des citoyens. Leur quête omniprésente de sens et de responsabilité dans leur rapport au travail peut y trouver des réponses. Le métier de policier n'arrive pas en premier de leurs choix éventuels, mais les deux tiers des jeunes peuvent y songer, ce qui représente un vivier potentiel de recrutements qui est important.

L'horizon professionnel que les jeunes entrevoient dans le champ de la sécurité s'appuie sur des valeurs fonctionnant comme une matrice décisive de leurs attitudes, et de leurs opinions à l'égard de celui-ci. Les notions de liberté, d'équité, d'efficacité, de confiance, d'honnêteté, ou encore de respect de l'autre sont à l'œuvre et constituent autant de filtres au travers desquels ils se repré-

sentent les implications des enjeux de sécurité dans le quotidien des sociétés.

Les jeunes font preuve de réalisme et de maturité en prenant en compte les difficultés inhérentes aux métiers de la sécurité. Ils sont aussi conscients de la complexité des situations rencontrées et des difficultés qui existent dans les relations entre la jeunesse et les forces de l'ordre, mais ils envisagent des améliorations possibles, y reconnaissant et y prenant toute leur part.

Les résultats de l'enquête révèlent la réalité des interactions effectives entre les jeunes et la police dans leur quotidien, cela dans des occasions très diverses, ne relevant pas que du seul contrôle d'identité ou de la répression des délits. Huit jeunes sur dix ont déjà été en contact avec elle, et pour beaucoup pour une demande d'aide ou de protection.

Les jeunes et la police ne sont donc pas des univers étrangers l'un à l'autre, et contre toute attente, il existe un continuum d'intérêts entre les jeunes et les

métiers de la sécurité et de la justice. Aux yeux des jeunes, la sécurité a un sens, ils s'en sentent les acteurs – indirects mais aussi parfois directs – et ce d'autant plus lorsque les missions de celle-ci sont clairement définies et ses pratiques éclairées par les valeurs universalistes auxquelles ils sont attachés.

Anne Muxel ■



Éditeur : © Continuum Lab – 32, rue Blanche – 75009 PARIS – France • ISBN : 978-2-9590303-0-7 • Prix France : 18 € TTC • Dépôt légal : octobre 2023 • Création : Agence C i E M, 12 rue de l'Église, 75 015, Paris.

Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Imprimerie L'ARTESIENNE ZI de l'ALOUETTE, BP 99 – 62802 LIEVIN (Hauts de France – France). Achievé d'imprimé en octobre 2023, sur papier MAGNO certifié PEFC 100 % et Ecolabel Européen – Provenance Autriche. Taux de fibres recyclées : 0 % - Taux d'Eutrophisation PTot 0,049 kg/T.



LE TRI
+ FACILE



Continuum Lab, le premier think tank des métiers de la sécurité et de la justice cofondé en 2021 par la mutuelle INTÉRIALE et six autres membres fondateurs, publie avec le Cevipof les résultats d'une étude dédiée à la perception des métiers de la sécurité et de la justice par les jeunes, inédite par son sujet et son ampleur. L'enquête a été réalisée par l'Institut BVA sur un échantillon représentatif de 3 000 jeunes âgés de 16 à 24 ans, du 29 août au 18 septembre 2022. Son périmètre s'étend à tous les métiers de la sécurité intérieure (armée, gendarmerie, police, pompiers, sécurité privée) et de la justice.

Cette photographie de la perception des 16-24 ans des métiers de la sécurité et de la justice est la première depuis plus de vingt ans. Elle a vocation à nourrir le débat public et ainsi trouver, avec toutes les parties prenantes des solutions pour améliorer l'image, la perception et l'attractivité de ces métiers essentiels au bon fonctionnement de notre société.

Dans un contexte où la perception d'une société plus violente est largement partagée, cette étude contribue à modérer le débat en l'enrichissant de données de terrain, et elle bat en brèche les idées reçues sur la jeunesse et ses rapports aux autorités.

Anne Muxel est directrice de recherches en sociologie et en science politique au CNRS (Cevipof/Sciences Po). Ses travaux dans le champ de la sociologie politique s'attachent à la compréhension des formes du lien des individus au système démocratique dans les sociétés contemporaines. Par ailleurs, elle a mené de nombreux travaux sur la transmission des valeurs dans la dynamique générationnelle et est une spécialiste reconnue des études sur la jeunesse.

www.continuumlab.fr

in continuum-lab

🐦 @LabContinuum

CONTINUUM
LAB

Sécurité, Société, Justice

18 € TTC - France

ISBN : 978-2-9590303-0-7

